

SI UN GOUVERNEMENT LIBERAL EST ELU, CE NE SERA PAS LE GOUV. D'UN SEUL HOMME

Declare l'hon. W. L. Mackenzie King, devant un auditoire
comble hier soir, à Pembroke, Ontario. — La politi-
que secrète est un gros facteur du fardeau
des taxes

PORTÉE DES IMPOTS SUR LE COUT DE LA VIE

Le conflit entre libre-échange et protection n'existe que
dans l'imagination de M. Meighen. — Les libéraux au-
ront un ministre du Travail qui n'aura pas be-
soin de se réfugier au Sénat

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Pembroke, Ontario, 28. — "En cette
élection le peuple doit choisir entre la
continuation de l'autocratie par un
gouvernement qui est absolument in-
différent à la volonté du peuple, gouver-
nement de classe, et le gouverne-
ment du peuple, par le peuple et pour
le peuple", déclara l'hon. W. L. Mac-
kenzie King, devant un auditoire com-
ble à la caserne, ici ce soir.

Parlant du mouvement progressiste,
l'hon. M. King déclara que ce mouve-
ment était dérivé d'un mouvement im-
portant des principes qui s'étaient chan-
gés en un mouvement qui cherche la
domination d'un groupe qui ne repré-
sente que la classe agricole. Par ce
changement, dit M. King, le mouve-
ment progressiste a perdu beaucoup
d'adhésion.

Le chef libéral parla de la candida-
ture dans Regina et Calgary de l'hon.
W. R. Motherwell et de l'hon. Dun-
can Marshall.

Ces hommes, éminents agriculteurs,
ont comme adversaires un médecin et
un prédicateur qui se présentent comme
progressistes.

En s'opposant à l'élection d'hommes
tels que Motherwell et Marshall, les
fermiers travaillent contre leurs inté-
rêts. Lorsque le mouvement fermier
est devenu un mouvement pour domi-
ner, déclara l'hon. M. King, il est de-
venu réellement un mouvement tory,
car le toryisme est essentiellement le
contrôle par un petit nombre des af-
faires du pays.

Le chef libéral déclara que le passé
du gouvernement Meighen était un
passé d'autocratie et d'usurpation. Le
droit du peuple à se gouverner a été
violé, dit M. King. Le peuple n'a pas
eu un mot à dire lorsque M. Meighen
fut choisi comme premier ministre.

Le remplissage du sénat par dix et
quinze vers dire que pendant des an-
nées il sera impossible d'y faire passer
des mesures vraiment progressives.

C'est pour cette raison
qu'il n'est pas sage que les Canadiens
qui sont en faveur de la politique li-
bérale progressive divisent leurs forces
et divisent le parlement en grou-
pes.

"L'autocratie du gouvernement est
la dernière chose que nous, en ce
pays, devrions chercher à entretenir",
dit M. King. Il avertit son auditoire
que ce serait le résultat si M. Meighen
était élu. L'influence qui appuie le
gouvernement est une influence qui
a fait des multi-millionnaires du petit
nombre.

Comme exemple, il cita
la protection des intérêts du sucre
lorsque les prix étaient conservés éle-
vés au Canada tandis que le peuple
américain pouvait acheter du sucre à
meilleur marché.

"Il n'y a pas de mouvement invisible
derrière M. Meighen, déclare le chef li-
béral. L'acceptation de billets à ordre
pour taxer le sucre.

Parlant des questions ferroviaires,
M. King déclara que si le peuple ap-
puyait la méthode d'administration
actuelle, il devait se préparer à payer
la note. La politique secrète actuelle,
est un gros facteur de la note des
taxes.

La réelle question à trancher dans
la présente campagne est de retour-
ner au contrôle convenable des affai-
res publiques et au gouvernement res-
ponsable, dit M. King. Tenter de ré-
duire la discussion au tarif seulement
est en soi-même autocratique.

Le litige entre le libre-échange et
la protection n'existe que dans l'im-
agination de M. Meighen.

La portée des taxes sur le coût de

ARBuckle NIE SA CULPABILITE

Il a donné hier sa version de
la fête tragique donnée à
sa chambre

CONTRE-INTERROGE

Louise Glaum et plusieurs
autres notables n'ont pas
encore témoigné

(Dépêche de la Presse Associée)
San Francisco, 28. — Roscoe Ar-
buckle a passé la majeure partie de
la journée sur la sellette à donner en
détail, durant l'interrogatoire direct
et le contre-interrogatoire, sa version
de l'affaire où l'Etat prétend que Mlle
Virginia Rappe, actrice de cinéma, re-
çut des blessures dont elle mourut plus
tard.

Le contre-interrogatoire d'Arbuckle
fut terminé à 3 heures 13 p.m.
Gavin McNab, principal avocat de la
défense, a dit qu'il terminerait la dé-
fense par la lecture de dépositions de
Chicago et de New-York et par une
offre de prouver que George Glennon,
détective de l'hôtel, a obtenu une dé-
claration tendant à justifier Arbuckle
de la mort de Mlle Rappe. Le témoi-
nage de Glennon a été rejeté par le tri-
bunal, la semaine dernière.

Mlle Louise Glaum, actrice de ciné-
ma, et six autres personnes bien con-
nues dans la colonie cinématographi-
que de Hollywood, qui avaient été som-
mées de comparaître hier, n'avaient
pas encore été appelées à rendre témoi-
nage à la fin de la journée d'aujour-
d'hui.

Arbuckle a déclaré que la fête tenue
dans ses chambres fut entièrement
impromptue, que seulement quelques
amis avaient été invités mais que les
autres avaient passé plus tard et
étaient restés.

Il déclara qu'il avait un rendez-vous
ailleurs et que lorsqu'il laissa ses hô-
tes et entra dans sa chambre à cou-
cher c'était dans le but de changer de
vêtement pour tenir ce rendez-vous.

"Je n'ai pas pu empêcher les femmes
et les autres personnes d'entrer dans
la chambre de bain. La porte de la
chambre de bain fut fermée par moi
après que Mlle Rappe, je ne savais pas
encore qu'elle était dans la chambre,
dit Arbuckle.

"Alors que fites-vous?" demanda
Leo Friedman, assistant procureur du
district, qui dirigeait le contre-inter-
rogatoire.

"Je la recueillis et lui tins la tête",
dit-il.

"Lui avez-vous dit quelque chose?"
— "Pas un mot, elle haletait et avait
la difficulté à respirer.

Je lui demandai par après: "Est-ce
que je puis faire quelque chose pour
vous?" Elle dit: Non, laissez-moi re-
poser sur le lit. Avant cela je lui avais
donné deux verres d'eau.

Comment se rendit-elle de la
chambre de bain au lit?
— Elle marcha, je l'aide un peu."

Arbuckle retourna ensuite dans la
chambre de bain. Lorsqu'il revint, Mlle
Rappe se tordait sur le plancher. Le
témoin dit qu'il la ramassa et la plaça
sur le lit, en indiquant la manière dont
il le fit.

"Dit-elle quelque chose alors?"
— "Je ne m'en souviens pas. Elle gé-
missait et se tordait.

On l'avez-vous allée alors?"
— "Je sortis de la chambre. La pre-
mière personne que je vis fut Mlle
Prévost. Je dis: "Virginia est malade."

Mlle Prévost était près de la
porte lorsque je sortis. Je ne vis pas
Mme Delmont. Je ne puis dire com-
bien de temps je fus dans la chambre.
Lorsque je revins, Virginia déclarait
ses vêtements. Une manche de sa robe
pendait par quelques fils et je l'arrachai.
Je dis ensuite à Harry Boyle,
assistant gérant de l'hôtel: La fille
est malade et je veux lui avoir une
autre chambre.

"Vous n'avez jamais dit à per-
sonne rien autre chose que Mlle Rappe
était malade?"
— Non.

Avez-vous entendu Mlle Rappe
faire de déclaration après que vous
l'avez trouvée malade?"
— Non, si ce n'est lorsqu'elle de-
manda de l'eau et se coucha. Après
que Mlle Rappe fut transportée ail-
leurs, je mis un habit de golf et une
chemise molle. Ensuite je mis un ha-
bit de soirée et me rendis à la salle à
dîner de l'hôtel.

Arbuckle semblait mal à l'aise sous
le feu roulant des questions.
"Je demandai à M. Boyle de faire
venir un médecin", dit-il. Personne
n'avait suggéré de faire venir un mé-
decin avant l'arrivée de Boyle.

Le témoin déclara que pendant qu'il
était là les vêtements de Mlle Rappe
furent enlevés et Mme Delmont mis un
paquet de glace sur sa tête. Il y avait
aussi de la glace sur le lit. J'enlevai
un morceau de glace sous le corps de
Mlle Rappe et Mme Delmont me dit de
le remettre.

"Je lui dis de se faire, sinon je la
jetterais par la fenêtre. Je remis en-
suite le morceau de glace là où je l'a-
vais trouvé."

Arbuckle déclara que pendant que
ses hôtes cherchaient à soulager Mlle
Rappe, il dit à Mme Delmont d'aller
habiller vu qu'elle était accoutée de
Ylang.

"Mlle Rappe était privée de connais-
sance au moment où on lui appliqua de
la glace", dit-il.

EXPLOIT D'UN CANADIEN- FRANÇAIS EN ANGLETERRE

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Brockville, Ontario, 28. — Les pa-
rents du lieutenant O. N. Giroux,
Canadien-français dont les parents
demeurent ici et qui fut partie de
l'aviation canadienne durant la
guerre, viennent d'apprendre qu'il a
sauvé par son intrépidité deux
voyageurs qu'il transportait en héli-
coplane entre Southport et Black-
pool, Angleterre.

Giroux fut forcé d'atterrir sur un
banc de sable à deux milles de ter-
re à la hauteur de Blackpool. Après
avoir vainement cherché à attirer
l'attention en mettant le feu à ses
vêtements imbibés de pétrole il dé-
cida de se rendre à la terre ferme
à la nage vu que la marée montante
menaçait de noyer les voyageurs.

Grâce à ses talents de natation ac-
quis sur le St-Laurent il réussit à
parvenir à la terre, épuisé. Il put
obtenir du secours et sauva les
deux voyageurs.

TEMPETE DANS LA NLE-ANGLETERRE

Les dommages seront de plus
de deux millions de dol-
lars

DEUX PERTES DE VIE

Il tombe de 18 à 22 pouces
de neige dans le Vermont
et le New-Hampshire

(Dépêche de la Presse Associée)
Boston, 28. — Une tempête de grêle
et de neige a atteint son maximum
d'intensité de bonne heure aujour-
d'hui, s'est changée en pluie et a
causé des dommages considérables
dans tout le centre de la Nouvelle-
Angleterre.

Les services de téléphone et d'élec-
tricité furent très sérieusement af-
fectés. Des fils et des poteaux char-
gés de givre sont tombés, et il faudra
plusieurs jours avant que les ser-
vices de transport fonctionnent comme
en temps normal. Les faubourgs du
nord de Boston sont sans lumière et
plus de 2,000 abonnés sont privés de
leur téléphone. Les compagnies de té-
légraphe rapportent plusieurs dégâts.
Plusieurs endroits du Massachusetts
et du sud du New-Hampshire, et du
sud du Vermont, étaient sans moyen
de communication ce soir. Les trans-
ports étaient arrêtés sur une grande
distance au nord de la ville à cause
du manque d'énergie et des débris qui
 jonchaient les voies.

Les dommages sont évalués à plus
de \$2,000,000. La compagnie d'élec-
tricité Edison, qui fournit la lumière à
la ville et à quelques faubourgs, rap-
porte que son service est interrompu
de \$1,000,000. Les pertes subies par
la New England Telephone and Tele-
graph Co. sont évaluées à \$500,000.
La Eastern Massachusetts Street Rail-
way Co. dit que ses dommages sont
considérables. Les dommages des au-
tres compagnies sont également éle-
vés.

Deux pertes de vie ont été rap-
portées du Rhode Island ce soir. Un
garçon de 18 ans, à Woonsocket, et un
livreur de pain à Pawtucket ont été
écrasés en touchant à des fils aban-
donnés.

Dans le nord de la Nouvelle-Angle-
terre, la chute de neige a été aban-
dante. Il en est tombé un pied à Port-
land, Maine, et de 18 à 22 pouces
dans certaines parties du Vermont et
du New-Hampshire.

Les arbres fruitiers ont été endom-
magés. Les crues de la cour de
Harvard ont été endommagées et des
plantes rares à Arnold Arboretum ont
été brisées.

La tempête fut semblable à celle
pendant laquelle coula le navire
"Portland", il y a 23 ans. Les quel-
ques accidents maritimes qui se sont
produits ne sont pas graves. Le na-
vire "Pollockville", portant onze
hommes a été emporté par un vent du
nord-est. On croit qu'il pourra jeter
l'ancre en sûreté près du Cap Cod.

Une goélette à trois mâts était en
détresse au nord de l'île Noire. Le cutter
"Acushnet", a été envoyé à son
secours, par une forte pluie. La bar-
que à vapeur "Filomena", de Gloucester,
disparue, est arrivée au port aujour-
d'hui.

Les arbres des faubourgs de Boston
présentent un aspect lamentable. La
pluie a formé une couche de glace
d'une épaisseur d'une pouce au-
tour des branches. Plusieurs ont été
abattus. Les écoles et les salles de ciné-
ma furent fermées. Les piétons
étaient en danger. Il pleuvait encore
ce soir et la température était au
point de congélation.

La liste des morts
est portée à cinq

Arrivée de l'Empress of Asia à Vancouver

(Dépêche de la Presse Associée)
Vancouver, 28. — L'Empress of
Asia, est arrivé ici, cet après-midi,
de Hong-Kong et de Yokohama, avec
125 passagers de première classe, 60
de deuxième et une longue liste de
troisème.

Parmi les passagers se trouvait
John D. Rockefeller, fils, et sa suite
qui revenaient de l'inauguration du
collège médical de Pékin, et la mis-
sion commerciale de la République
d'Extrême-Orient, présidée par Alex-
andre Yasskeroff.

LES NEGOCIATIONS VONT REPRENDRE

Les délégués irlandais se-
raient à Londres à la fin de
la semaine

RAISONS DE L'ULSTER

M. Lloyd George en profite-
ra-t-il pour aller à Wash-
ington?

(Cable de la Presse Associée)
Londres, 28. — Robert C. Barton,
de la délégation irlandaise, est reve-
nu de Dublin, ce matin, mais Michel
Collins, Desmond Fitzgerald et les
autres délégués sont demeurés en Ir-
lande, en attendant que sir James
Craig, premier ministre de l'Ulster,
ait présenté l'attitude du nord de
l'Irlande, au parlement de l'Ulster,
mardi, et que le cabinet anglais ait
fait sa déclaration promise à Lon-
dres.

Il n'a pas encore été décidé si les
Sinn-Feiners vont publier une déclara-
tion en même temps ou attendre
pour répondre à l'Ulster.

On présage qu'ils attendront à
jeudi, jour le plus proche où il sera
possible de recommencer les négocia-
tions avec le premier ministre
Lloyd George sur la question d'allé-
gence.

L'impression de ceux qui sont en re-
lation avec Dublin, est qu'aucun re-
nouveau immédiat des hostilités
n'est appréhendé. Aux quartiers gé-
néraux Sinn-Feiners à Londres, l'im-
pression est que la mission sera de
nouveau liée à la fin de la semaine.

TYRONE INDEPENDANT

Belfast, 28. — Le conseil de comté
de Tyrone a décidé aujourd'hui d'igno-
rer la commission du gouverne-
ment du nord. Il a aussi décidé de
n'avoir aucune relation avec la com-
mission du gouvernement anglais.

LES NEGOCIATIONS CONTINUE- RAIENT AVEC LES SINN- FEINERS

Londres, 28. — C'est aujourd'hui une
journée d'anxiété attendue en Gran-
de-Bretagne et en Irlande pour les
prochains développements des négocia-
tions de paix irlandaises. On con-
tinue à espérer qu'après les cinq mois
de détresse et les conférences prolongées
pour trancher le problème on trou-
vera quelque moyen pour sortir de l'im-
passée actuelle.

D'après les apparences la prochaine
déclaration viendra de Belfast à midi
demain. Sir James Craig, premier mi-
niste de l'Ulster, lira au parlement
du nord de l'Irlande, la déclaration
arrêtée entre lui et M. Lloyd George,
donnant la cause de l'échec des négocia-
tions entre lui et le premier mini-
stre anglais pour l'établissement d'un
parlement central pour toute l'Irlande.

D'après une dépêche de Belfast ce
soir, la déclaration ne touchera pas
à ce qui s'est passé entre M. Lloyd
George et les représentants Sinn-Fei-
ners, y compris le refus de ces der-
niers d'accepter l'allégeance à la Cou-
ronne.

M. Lloyd George reviendra de Che-
quers Court demain, dit-on pour ar-
ranger les affaires, quelle tournure
que prennent les négociations ou
pour le cas où les négociations con-
tinueraient à un ajournement des con-
férences, ce qui permettrait au pre-
mier ministre de quitter l'Angleterre
dans l'intervalle.

Arthur Griffith et Robert C. Barton,
de la délégation irlandaise étaient
aux quartiers généraux Sinn-Fei-
ners, aujourd'hui, prêts à voir le pre-
mier ministre au cas où il aurait dé-
siré une conférence avec eux à son
retour, tandis que sir James Craig a
été en conférence avec son cabinet à
Belfast.

M. Griffith a dit cet après-midi
qu'il ne ferait pas de déclaration à
présent. Il a affirmé que les Sinn-
Feiners opinait que la Dail Eireann
n'avait rien à faire avec les confé-
rences de la commission de l'Ulster. Un
rapport de Dublin, cependant, dis-
ait qu'il se pouvait que Eamon de Valera
ait quelque chose à dire.

L'opinion des représentants du
Dail Eireann est, est qu'après que
l'Ulster aura donné ses raisons pour
rejeter le parlement central pour tout
l'Irlande, le gouvernement continuera
ses négociations avec la délégation du
Dail Eireann, en dépit du fait qu'on
n'a pu jusqu'ici s'entendre au sujet
d'un serment à prêter au cas où un
accord serait conclu.

L'amiral Beatty à Toronto

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Toronto, 28. — Pendant neuf heu-
res, aujourd'hui, l'amiral Beatty, de
la flotte de la marine anglaise, a été le
centre d'attraction de milliers de citoyens
de Toronto et a reçu ovations sur ovation. La tem-
pérature n'était pas idéale lorsque l'amiral
arriva à huit heures a.m., mais le
brouillard se dissipa dans la matinée,
ce qui permit à la foule de voir le
fameux visiteur qui parcourut la
ville, et y prononça plusieurs dis-
cours.

A cinq heures ce soir, le comte
Beatty partait pour Hamilton, où il
restera pendant deux heures. Il est re-
parti pour New-York, à 8 heures 30.

Il croit avoir affaire à deux détectives

(Dépêche de la Presse Associée)
Detroit, 28. — Prenant pour des
détectives deux voyageurs sur un
train du Michigan Central, qui en-
traient en gare ici, cet après-midi, John
Petkewicz, 17 ans, leur a avoué qu'il
avait pris part au vol de \$28 cent
dans la A. G. Walten, fabrique de cha-
usures de Chelsea, Massachusetts, sa-
med dernier. Petkewicz remit aux
deux citoyens la somme de \$5,000 en
argent qu'il déclara avoir reçu pour
la part qu'il avait prise au vol.

Petkewicz déclara qu'il croyait que
les deux voyageurs le suivaient de-
puis Boston.

EST-CE QUE LE GOUVERNEMENT A DONNE \$50,000 AUX VETERANS ET LEUR EN A PROMIS \$100,000?

Le major C. G. Power, candidat libéral dans Québec,
adresse un contre-questionnaire à M. MacNeill, secré-
taire de l'Association des Vétérans

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Québec, 28. — Le major Charles G.
Power a envoyé le questionnaire sui-
vant à M. C. G. MacNeill, secrétaire de
l'Association des Vétérans à Ottawa.

"M. C. G. MacNeill, secrétaire de l'As-
sociation des Vétérans de la Grande-Guerre,
a reçu \$50,000 du gouvernement cana-
dien et le promesse de cent autres mil-
lions avant l'été 1921?"

"2. — Est-ce que ces sommes sont pri-
sées sur les fonds des caisses ou des
intérêts de ces caisses?"

"3. — Est-ce que ces fonds d'au-
teurs n'ont pas été appropriés de tous les
anciens combattants du Canada qui
appartenaient ou non à l'Association
des Vétérans de la Grande-Guerre?"

"4. — Est-il vrai que les fonds de
question sont envoyés pour payer les
dépenses d'organisation de l'Association
des Vétérans de la Grande-Guerre?"

PRENDONT-ILS UNE DECISION CE JOUR?

La proposition de limitation
navale serait sans
détail

LE "MUTZU"

L'abolition des agences pos-
tales étrangères est
décidée

(Dépêche de la Presse Associée)
Washington, 28. — Un pas défini-
tif vers l'accord sur les principes des
propositions navales Hughes aura pro-
bablement été fait demain après la
réunion du comité d'experts des
navals à qui l'étude du plan a été
confiée.

Les experts ont terminé l'analyse
des éléments principaux du plan et
l'on peut dire de source digne de foi
pour le groupe américain qu'aucun
détail de technique n'a été trouvé
dans la proposition Hughes.

La proposition navale 5-4-3 entre
le Grande-Bretagne, les Etats-Unis et
le Japon a résisté, de l'avis des Amé-
ricains, à toutes les épreuves appli-
quées par les experts. Elle n'est en-
tache d'aucune lacune ou erreur de
calcul. Elle est ce soir le pivot de toute
l'affaire.

Les experts américains doivent
rapporter que la base réelle incluse
dans le plan américain est telle qu'affi-
rmée. On ne sait pas ce que rappor-
teront les experts anglais ou japonais.
Le rapport, cependant, rendra la voie
libre aux décisions.

On espère que les déclarations de
A. J. Ralston, pour le groupe anglais,
et de l'amiral baron Kato, pour les
Japonais, en réponse au secrétaire
Hughes, comporteront l'acceptation
des principes de la proposition. Au
temps où elles furent faites, elles
étaient considérées comme telles, mais
tout accord doit reposer sur des faits.

Les experts navals étaient encore
à se poser des questions aujourd'hui,
mais ce ne serait que des questions
accessoiries. Les chiffres des capital
ships ont passé par la discussion des
experts et seraient prêts à entrer
dans un accord formel prochainement.

Tous les autres éléments dépend-
ent de ce facteur.

On a insisté officieusement que si
le Japon continuait à vouloir garder
le "Mutzu", on pourrait y consentir
à la condition qu'il mette au rancart
quelque croiseur auquel il a droit en
vertu du plan américain.

LE COMMUNIQUE

Washington, 28. — Le communiqué
suivant a été publié aujourd'hui, après
la réunion du comité d'Extrême-
Orient.

"Le comité des questions du Pacifi-
que et d'Extrême-Orient s'est réuni
à 11 heures a.m., lundi, 28 novembre
1921, dans l'édifice Pan-American.

"Le président, M. Hughes, au dé-
but de la réunion, a attiré l'attention
sur l'exactitude nuisible des rap-
ports de presse cablographiques à l'é-
tranger, afin que cette malheureuse
inexactitude et fausseté soit notée. Il
fit allusion au rapport que durant la
discussion en comité des armements
de terre, M. Briand aurait fait des
déclarations insultantes touchant l'armée
italienne; et que le représentant de
l'Italie n'avait pas comme il fallait,
répondu à cette déclaration.

"M. Hughes dit que tous les mem-
bres du comité savaient que c'était
absolument faux, tissu de mensonges,
que M. Briand n'avait rien dit de ce
quant contre le gouvernement italien
ou l'armée italienne, que rien n'était
arrivé qui exigeait une réponse du
représentant de l'Italie et que tout le
rapport n'avait aucune base sur les
faits. Il déclara qu'il lui semblait que
le président de la conférence devait
faire cette déclaration afin qu'on en
prit note.

"En réponse à la déclaration du
président, M. Viviani, au nom de la
France, parla comme suit:
"Je remercie le président de sa bonté
en ajoutant de sa haute autorité, son
démenti à celui de M. Schanzer et au
mien. Venant de ses lèvres, ce démenti
à la plus haute autorité. Non seulement
le débat fut toujours court, mais à
aucun moment ne franchit-il les bornes
de la chaleur qui, comme question de
fait est parfaitement légitime même
entre alliés, lorsqu'ils ont devant eux
des questions de la plus haute impor-
tance."

Réparation des quais des Trois-Rivières

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Trois-Rivières, 28. — On annonce
que le gouvernement fédéral a décidé
de réparer les quais sous le contrôle
de la commission du havre.

Les travaux vont commencer immé-
diatement et 200 hommes seront em-
ployés durant l'hiver.

FELICITATIONS DU CANADA AU ROI

A l'occasion des fiançailles
de la princesse
Marie

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Ottawa, 28. — Les félicitations of-
fertes par le gouvernement canadien
à Sa Majesté le Roi par le gouver-
neur général à l'occasion de l'annonce
des fiançailles de la princesse Marie
ont été acceptées par leurs Majestés
avec une cordiale gratitude.

Le cablogramme du baron Byng de
Vimy et la réponse de Sa Majesté se
lisent comme suit:

"Mon gouvernement m'a demandé
d'exprimer à Votre Majesté le pro-
fond plaisir et la satisfaction avec
laquelle il y a de concert avec le peu-
ple canadien apprécie la nouvelle des
fiançailles de Son Altesse Royale la
Princesse Marie. Il désire offrir à
Votre Majesté et à Son Altesse Royale
ses félicitations chaleureuses et ses
souhaits.

"BYNG".

"Londres, 26 novembre 1921
"La Reine et moi-même apprécions
le bienveillant message que vous avez
envoyé en votre nom et en celui du
gouvernement et du peuple du Cana-
da à l'occasion des fiançailles de
notre chère fille qui s'unit à nous pour
exprimer sa cordiale gratitude de ces
notes de félicitations et ces bons sou-
haits."

"GEORGES, R.I."

Londres enveloppée d'un épais brouillard

<

**I. MEIGHEN SOUFFLAIT LE CHAUD, REDOUTAIT LA TOM-
A PRESENT IL SOUFFLE LE FROID BEE DE LA NUIT**

Les nerfs détraqués, affaiblis et parfois presque mourant de faim, Sound désespérait.

"Le Tanlac a plus que tenu ses promesses. Il m'a donné des résultats que je n'espérais même pas. Je ne me suis jamais mieux porté qu'aujourd'hui", déclarait récemment M. J. R. Sound, demeurant 2257 rue Jacques-MacGillivray, à Montréal.

"Je souffrais tellement de la dyspepsie que pendant des jours entiers je ne prenais pas une bouchée. Mon pauvre estomac était si détraqué qu'il ne pouvait même pas garder la moindre chose. J'étais sous le coup d'une telle tension nerveuse que je redoutais la tombée de la nuit. Je me levais le matin avec la tête lourde et douloureuse. Ce mal de tête me durait

"Je suis aujourd'hui un autre homme. J'ai tellement repris de force qu'une dure journée de travail me fatigue moins aujourd'hui qu'une demi-heure autrefois. Je mange de bon cœur et ma digestion est si facile que je ne m'en aperçois même pas. Je dors comme un enfant toute la nuit sans m'éveiller et le matin je me lève gai comme un pinson et dispos."

Le Tanlaa est en vente chez les principaux pharmaciens et les marchands généraux de partout.

203-1 y.

mins de fer, et non en créant des monopoles. Nous ne sommes, a-t-il dit, attachés à aucun groupe, nous ne sommes des serviteurs de personne. Nous sommes les serviteurs du peuple comme nous l'avons été dans le passé et com-

Si Lomer rappelle ensuite que c'est la première fois qu'il adresse la parole à des électeurs de la cité Outremont. Mais il ne le fait sans doute pas inconnu. Son passé politique l'a fait connaître de toute la population de la province qui l'a appuyé et lui a donné sa confiance à maintes reprises. Il est fier de ce passé dont il est prêt à défendre tous les actes devant qui que ce soit. Il sollicite la confiance des électeurs de Laurier-Outremont et croit qu'il peut les représenter avec honneur et dignité. S'il croient qu'il peut encore faire quelque chose pour sa province et pour son pays, qu'ils lui accordent leur appui sincère et dévoué. Il aidera, dans la capitale, à faire connaître encore plus notre province, la faire aimer davantage, la porter au sommet qu'elle doit atteindre, qu'elle

Dans ses remarques en anglais, sir Lomer a déclaré que l'on devait établir à Ottawa le système que son gouvernement avait adopté à Québec; de ne dépenser que suivant nos revenus. Et par ce système, on verrait peut-être dans deux ans des surplus là où nous avons aujourd'hui que des déficits. Le gouvernement libéral de Québec a donné plus de \$12,000,000 de surplus à la province; les surplus ont été dépensés à la construction d'écoles, de routes, en crédits aux cultivateurs. Et aujourd'hui, alors que toutes les autres provinces accusent des déficits, la province de Québec annonce chaque année des surplus importants.

L'ancien premier ministre de la province a été l'objet de chaleureuses ovations, à la fin de chacun des deux discours qu'il a prononcés.

M.M. C. A. Wilson, C.R., l'échevin Dixon, J. A. Patterson ont été les autres orateurs. Chacun d'eux a fait le procès du gouvernement, rappelant les principales questions intéressant l'électorat. Tous furent fort applaudis.

CONCERT

LUCIEN BOYER, AU ST-DENIS

Un auditoire fort considérable a envahi le théâtre St-Denis, hier soir, pour entendre et ovationner le fameux pianosonnier montmartrois qu'est Lucien Boyer.

Boyer nous est revenu plus en verve
 que jamais, l'esprit pétillant de bons
 mots, l'humeur des plus joviale. Il a
 conservé son talent de mimer tout en
 riant et c'est un véritable régal de
 l'entendre bien française qu'il nous a
 faite, hier soir.

Boyer avait laissé évidemment un
 souvenir charmant de sa première
 visite, il y a de cela bien des années,
 avant la guerre. C'est pourquoi il a

l'objet d'une si enthousiaste manifestation à son apparition sur la scène de St-Denis. Il y a si longtemps que nous n'avions entendu interpréter la vie chanson française, les gaidets de cette célèbre que ce fut, si on peut dire, une nouvelle révélation pour les auditeurs qui ne se laissaient d'applaudir le chansonnier.

Lucien Boyer nous a donné différents genres. Il a d'abord débute par

représentation d'une soirée divertissante, à la "Lune Rousse", théâtre antimartois fort connu. Il nous a alors donné des chansons nouvelles sur un grand nombre de sa propre composition. Il a aussi interprété des sautres de la chanson française tels que Dominique Bonneau, Vincent Hiss, Léon Michel. L'entrain, la gaieté, la bonne note, tout cela se trouvait

pensés dans ces chansons si amusantes qui furent interprétées et soulées d'applaudissements qui ne cessent qu'après les rappels généraux à Bover, a donné.

La deuxième partie du programme consistait des chansons d'un genre différent qui groupe sous le titre de "La grande Epopee" et "L'âme française pendant la guerre". Ces chansons militaires ne manquent pas non plus d'erve et d'esprit bien caractéristique du soldat. On a fort applaudi les notes canadiennes que Bover a chantées entre autres "Les Beausoleils", "Les fils de Montcalm" et autres.

Ensuite a été interprété par le Regent du Claude Debussy et de Beethoven beaucoup de charme et de délicatesse.

Le dernier numéro qu'il interprète en peu d'actualité montrant l'attention au chansonnier l'occasion de "s'aguer" sur maints événements d'actualité. La Montcalm, comme autrefois, les chansons "l'élégion Martin" et "Le Vieux de Charlot" et la parodie sur la randonnée du Regent du cinema Charlin en France manquant pas de piquant et d'humour bien parisien, et les rires déla-

Le Canada

MONTREAL, Mardi 29 Novembre 1921.

Pour revenir à la prospérité

Dans quelques jours les électeurs se prononceront ENFIN sur le régime Meighen.

C'est la première fois, depuis 1911, que les tories s'adressent au peuple pour lui demander de renouveler leur mandat. — l'élection de 1917 ne portait que sur la poursuite de la guerre, et encore sait-on comment la victoire a été escamotée.

Les conservateurs ont pris le pouvoir en 1911, succédant au gouvernement Laurier qui dirigeait les destinées du pays depuis quinze années.

Le pays était alors dans un état de prospérité comme jamais il n'en avait connue auparavant, le peuple était heureux, vivait, dans l'harmonie et la concorde, du fruit de son travail qui était en abondance alors.

Partout on vivait dans le bien-être et la paix, sous l'heureuse direction du gouvernement Laurier.

Qu'avons-nous aujourd'hui? Quel contraste peut-on faire entre les deux administrations, l'administration si heureuse de Laurier et celle, si malheureuse, du gouvernement Borden-Meighen!

Les conditions économiques et sociales sont aujourd'hui décourageantes; le pays a vécu dans la désorganisation la plus complète, nous sommes dans une situation qui confine à la banqueroute.

Le gouvernement tory nous a plongés dans des extravagances comme celle des chemins de fer, la marine marchande, les crédits à des pays insolubles, il nous a surchargés d'impôts; le commerce canadien dépérit continuellement, le chômage est un problème angissant, ce gouvernement ne peut que nous mener à un désastre.

Ce n'est pas en vain que les libéraux rappellent le nom de Laurier; ce n'est pas seulement pour rappeler les jours sombres de 1917, mais les jours propices de son régime avant 1911.

Les libéraux ont conservé les traditions de Laurier; et l'hon. M. King, son digne successeur, saura nous engager lui aussi dans la voie du progrès.

La contre-partie de M. Barrette

Sir Geo. Foster déclarait l'autre jour, dans Ontario, que les libéraux cherchent à soulever les préjugés dans notre province en agitant le "fantôme de la conscription".

Pendant ce temps, les candidats de Foster et des Meighen dans Québec, essaient eux-mêmes de placer la question sur ce terrain de la "fantôme du sous-amendement Barrette".

C'est le double-jeu habituel chez aux tories et aux castors.

Nous avons déjà répondu à la baliverne de M. Barrette, et démontré par le texte même qu'en votant pour l'amendement Laurier, les libéraux en Chambre proposaient de soumettre le principe de la conscription au peuple, le souverain juge. Et bien loin de se prononcer en faveur de ce principe, ils en abandonnèrent le jugement à leurs propres électeurs.

Mais le gouvernement Borden refusa le referendum; et c'est alors que chacun des députés libéraux qui avaient voté en faveur de l'amendement Laurier fit la lutte énergique, continue et âpre que l'on sait contre la coalition de 1917.

Ceci est de l'histoire et le peuple sait à l'évidence à quoi s'en tenir à ce sujet.

C'est parce qu'il était contre la conscription que Laurier refusa d'entrer dans la coalition de 1917. Sir Robert Borden lui-même en fait l'aveu très net dans une lettre, publiée dans le "Hansard" en 1917, à la suite de la formation du nouveau cabinet.

De fait, les amis de M. Meighen continuent de nous faire un crime, dans les autres provinces, d'avoir combattu la conscription.

Quel est donc le but hypocrite des bleus dans Québec qui prétendent l'absurdité que "nous ne l'avons pas condamnée"?

Comme la feuille de M. Meighen ne peut espérer convaincre un seul de ses lecteurs, d'une prétention aussi notoirement fautive, quel but poursuit-elle donc?

Espère-t-elle, en forçant les libéraux à répondre à ses attaques, déplacer la discussion sur ce terrain et de faire ainsi le jeu de ses amis les fanatiques tories des autres provinces?

Est-ce pour permettre aux journaux d'Ontario, de prétendre que nous soulevons des préjugés, qu'en essayant de nous mettre sur une défensive dans notre propre province et de nous amener à discuter ce sujet?

Nous avons posé la question, sans recevoir de réponse. Les feuilles subventionnées par le parti conservateur reçoivent leurs instructions d'Ottawa.

C'est une nouvelle manifestation du double jeu cher aux tories que de voir les candidats bleus, prétendre que les libéraux de Québec étaient pour le principe de la conscription en 1917, tandis que les organes jaunes d'Ontario, nous blâment de l'avoir combattue.

"C'est la guerre", faux prétexte aux déficits

"C'est la guerre" disent les candidats Meighen, quand on leur parle du désastre financier où le pays est acculé.

Nous avons déjà cité l'exemple de l'Australie. Revoilà un peu ces chiffres qui sont édifiants.

L'Australie, qui a fait la guerre comme nous, est en mesure d'annoncer un surplus dans ses finances de 894,000 livres, soit près de cinq millions de dollars pour la dernière année, et un surplus accumulé de plus de six millions et demi de livres, soit une trentaine de millions de dollars.

Voici le texte de la dépêche que nous transmettait la presse associée, à la fin du mois dernier:

"Londres, 30. — Un câblogramme de l'Agence Reuter, de Melbourne, mande que le trésorier du gouvernement australien, sir Joseph Cook, vient d'annoncer, en présentant le budget à la Chambre des Représentants, que les finances du pays accusaient un surplus de 894,000 livres sterling pour l'an dernier. Les revenus pour l'année ont été de 65,518,000 livres, ce qui dépasse les estimés de 2,153,000 livres.

Les dépenses ont été de 64,624,000 livres sterling, soit 4,284,000 de moins que les estimés. Un surplus accumulé de 6,618,000 a été rapporté.

Les revenus anticipés du prochain exercice sont de 61,787,000 livres sterling et les dépenses de 64,604,000, y compris 3,000,000 livres sterling pour la construction maritime; 11,000,000 livres sterling pour les logements et la colonisation des soldats; 6,650,000 livres sterling pour les pensions de guerre et 500,000 livres sterling pour l'aviation.

La dette publique est de 401,720,000, dont 359,607,000 livres sterling sont dues au gouvernement impérial.

Suivait un résumé du discours de sir Joseph Cook, le trésorier du gouvernement australien, proposant de rajuster les taxes dans le but de "soulager le consommateur".

Le trésorier parla en termes optimistes de l'avenir et déclara que la malaise économique disparaissait graduellement. Il parla également de la nécessité de réduire le fardeau des armements. (Avis à l'amiral Ballantyne).

Comme on le voit, l'Australie est un pays privilégié à côté du Canada tel que nous l'a bâti M. Meighen.

Prélude de victoire

La dernière semaine de la longue campagne électorale ne ralentit aucunement l'activité qui règne dans les camps libéraux.

Avec le concours de toute la population, le parti libéral pourra célébrer, le 6 décembre au soir, l'une des plus belles victoires qu'il ait jamais remportées au Canada.

Edit

Nouveau monopole

L'an dernier, M. Meighen traitait de bohémiens et de faiseurs de l'ordre tous ceux qui lui étaient opposés; aujourd'hui il les traite de saltimbanques et de charlatans.

M. Meighen n'a jamais régné que par les insultes et la discorde; il a peut-être aussi monopolisé la loyauté envers le pays, car personne n'est patriote suivant lui parce qu'il ne reste plus de tories.

Son procès

Les candidats de M. Meighen n'ont pas de chance dans leurs réunions en ne soulevant que la question du tarif. Le peuple veut faire le procès du gouvernement et ce ne sont pas les manœuvres du chef tory qui l'empêcheront.

La vraie protection

Les chefs tories prétendent qu'ils auront le support des autres canadiens, parce qu'ils sont en faveur de la protection.

Mais les ouvriers ont été si mal traités par le présent gouvernement qu'il y a tout lieu de croire qu'ils chercheront la protection ailleurs.

Lesquels ?

"Mesurez mon amour aux ministres que je vous ai donnés!" a dit M. Meighen.

Veut-il parler des ministres de Québec, ou de ceux des autres provinces; les Stevens, les Guthrie, les Robertson et les Edwards ?

LES OBSEQUES DE M. JULES HELBRONNER

La dépouille mortelle de M. Jules Helbronner, ancien président de l'Union Nationale Française, représentant de la Société des Gens de Lettres, au Canada, et l'un des doyens du journalisme canadien-français, est entrée en gare Bonaventure, venant d'Ottawa, hier, à midi.

M. Michel Helbronner, fils du défunt, Louisvigny de Montigny, son gendre, et M. Raimbault de Montigny, son petit-fils. Le cercueil était couvert d'offrandes de fleurs. Une très nombreuse délégation de citoyens de Montréal, Français et Canadiens, était rendue à la gare, précédée des drapeaux de l'Union Nationale Française, de la Municipalité Française, des Vétérans de 1870 et des Sac-à-cordes. On remarquait dans le cortège: le conseil général de France au Canada, M. Marcel de Verneuil; l'hon. R. Lemieux, M. La Bourgeois, président des Vétérans; Edouard Montpetit, J. O. Labrecque, C. Rodier, M. de Prey, J. K. L. Laflamme, L. J. Tarte, Eugène Tarte, Arthur Roy, Guy Benjamin, Olivier de Gamelin de Montigny, Charles Robillard, André Gauthier, J. N. Perrault, Leopold Houli, Fernand Roby, Gustave Comte et Omer Chaput, C. L. de Rodde et René Chevassu, de la "Presse"; J. Murray Gibson, président de l'Association des A. t. eurs Canadiens; Victor Morin, président de la section française de cette association; le Dr W. A. Hucenier, MM. H. Gauthier, E. Bélanger, J. E. Bélanger, H. A. Cizol, R. Vennart, A. S. Brodeur, L. Fréchon et Georges Moreau, F. Coridon, J. A. Fortier, Elie Chamoux, Eug. Lassalle, Eug. Fayette, le comte de Sapenu, E. Tissier, F. Guépin, L. Rome, Jules Hirtz, M. Kerhala, M. Gorcey, V. Martenon, P. G. Valette, Charles Schauten, Fred Lombard, Antoine Godeau, Jules Savarin, Jules Pons, P. B. De Crèvecoeur, Charles Leloux, Paul Sauriot, de l'Union Nationale Française; J. Quiniot, E. Le Taliec, Dr F. de Martigny, Henri Jomars, président de la Chambre de Commerce Française; J. A. Valois, de la "Revue Moderne"; J. Gallat, D. Koenigberger, M. Sergola, A. Staunton, Henri Craig, H. Godin, etc., etc.

Le cortège s'est dirigé vers le cimetière Mont-Royal.

A OTTAWA

Ottawa, 28. — Les funérailles de M. Jules Helbronner ont eu lieu hier matin, à Ottawa. Le convoi funéraire partit du domicile de son gendre, Louisvigny de Montigny, se rendit à la gare Union où le corps fut mis à bord de convoi de Montréal. Conduisant le deuil: MM. Helbronner son fils, M. L. de Montigny, son gendre, et M. Raimbault de Montigny, son petit-fils. On remarquait dans le cortège: MM. J. De La Roche, J. D'Amour, A. Grenier, H. Charla, C. Melançon, représentant la galerie de la presse; T. Sylvain et autres. Ont envoyé des fleurs: Micheline Helbronner, Jacqueline et Raimbault de Montigny, ses petits-enfants; l'Union Nationale Française, d'Ottawa; l'hon. président du Sénat et Madame Bolduc; M. le

sénateur et Mesdemoiselle Belcourt; le colonel et Mesdemoiselle M. Laroche; M. et Mme A. Grenier, M. O. S. Perrault, le docteur et madame W. A. Hucenier, de Montréal; Mlle M. R. R. de Montréal; et Madame Paul Ledue, M. et Mme E. L. Fairbanks, M. Gauthier, M. et Mme Edouard Ghysens, M. et Mme A. E. Caron, Mme G. P. O'Neill et sa famille, et les RR. Soeurs de l'Institut Jeanne d'Arc, Miles B. et C. Blumhart, M. Emile Gauthier et sa famille, Montréal; Mlle Catherine Aliquet, M. et Mme Staunton, Montréal; M. et Mlle Montureux.

THEATRES

THEATRE CANADIEN-FRANCAIS

"Mademoiselle Josette ma femme"

Voilà une toute charmante pièce et qui sera un gros succès. L'esprit est gai, léger sans la moindre grossièreté; l'intrigue est adroite et prestement menée; l'émotion agréable et bonne. Les auteurs savent à merveille manier l'ironie, crayonner des types. Ces quatre actes sont conduits avec une adresse et une ingéniosité charmantes, tout y est en scène, l'intérêt ne languit pas un instant.

Des rires clairs, des tendresses, Jolies, d'aimables personnages naïfs et bons, des caresses dont peuvent rêver doucement sous leurs bandeaux lissés les plus sages coquette, des balais blancs sentiment changés et qui font à peine monter le rouge au visage, une allégresse promenant au pays du Tendre en prenant par l'allée des demoiselles, une délicieuse excursion en une contrée mi-fantaisiste, mi-réelle, où les précipices sont gazonnés d'herbe tendre, où l'occasion est toujours l'honnête occasion, où l'aventure ne cesse pas d'être la bonne aventure, où les ruisseaux courent joyeusement sans cascader sur des cailloux blancs, où les saules eux-mêmes restent convenables et se penchent sur l'eau sans oser la troubler de leurs branches, une excursion que l'on peut faire à tout âge et en toute saison, sans alpénisme, le cœur à l'esprit à l'aise, et où on ne saurait hésiter à inviter sa paillarderie, ses enfants, ses amis et même l'abbé Constantin, et d'où l'on revient sans enroulement, contents et charmés, voilà ce qu'est "Mlle Josette ma femme", la délicieuse comédie de MM. Gavault et R. Bert Charvat.

L'interprétation a été en tout point excellente; Mlle Jane Max a joué Josette avec un entrain merveilleux qui donne la sensation de la vie même. M. Charles Schauten, dans Ternay, fut le comédien parfait que l'on entend toujours avec un plaisir nouveau. M. Henri Miral a été tout à fait dans la note dans Panard, il a su en outre être comique distingué sans exagération. Cet être fantastique est original. Mlle Lucienne Anier, fut une brillante Myriam. M. Gaston Dauriac a mis beaucoup de pittoresque dans Joe Jackson. Mlle Martine Thier fut une piquante Mme Sainte Assise. Enfin tous les rôles sont tenus avec beaucoup de relief par MM. Robert Flury, Pierre Durand, Georges Piquet, Pierre Jacquet, A. Cadenat, Ed. Vallée, Ernest Guimond et Mesdames Germaine Ubert, Céline Norville, Madeleine Grandet, etc.

La mise en scène est très jolie, elle est claire, gaie, pimpante et bien en harmonie avec la pièce.

THEATRE LOEWS

Doraldina, la faneuse danseuse, a remporté beaucoup de succès au Loews, hier, dans les jolies danses qu'elle a exécutées. On représentait aussi le film "Passion Fruit", dans lequel elle apparaît.

Doraldina, accompagnée de son gérant et de Mme Loftis, est arrivée à Montréal dimanche soir. Une foule nombreuse l'attendait à la gare, et l'escorta jusqu'au théâtre.

Elle sera au Loews pendant cette semaine. Elle est connue depuis longtemps par son talent et son grand talent. Elle jouit d'une réputation mondiale en tant que danseuse. Son film "Passion Fruit", qui est représenté en même temps, redouble encore l'intérêt, car cela permet de juger des talents de l'actrice en personne et sur le film. Doraldina a dû répondre à plusieurs rappels hier.

Mme Doraldina s'est imposée une œuvre difficile pour cette semaine. En outre de ses représentations, elle s'occupera d'œuvres sociales. Elle vendra par exemple des journaux au bénéfice des soldats mutilés.

En plus de ces deux numéros qui sont de la plus grande importance, le Loews offre encore plusieurs autres numéros du plus grand intérêt qui ont été très appréciés.

THEATRE CAPITOL

Une romance avec toute la splendeur barbare de l'Orient, avec tout le cachet des Bédouins à cheval, avec toute la beauté des solitudes du désert, voilà ce que représente "The Sheik", film qui est à l'affiche cette semaine au Capitole. Les grandes scènes de cette production sont en français et en anglais.

Le rôle du chef arabe est tenu par Valentino, le jeune artiste dont la renommée mondiale a été créée par les "Quatre Chevaliers de l'Apocalypse". Cet artiste est unique. Agnès Ayres, joue le rôle de la jeune anglaise qui visite l'Orient, et est enlevée par le chef Cheik. Elle illustre l'amour sauvage et évolue dans des magnifiques panoramas orientaux.

Le ballet du Capitole exécute des danses orientales d'une grande beauté et la troupe d'Opéra du Capitole chante des extraits de l'opéra "Les Femmes de Médée". Les grandes scènes de cette production sont en français et en anglais.

Le rôle du chef arabe est tenu par Valentino, le jeune artiste dont la renommée mondiale a été créée par les "Quatre Chevaliers de l'Apocalypse". Cet artiste est unique. Agnès Ayres, joue le rôle de la jeune anglaise qui visite l'Orient, et est enlevée par le chef Cheik. Elle illustre l'amour sauvage et évolue dans des magnifiques panoramas orientaux.

Le ballet du Capitole exécute des danses orientales d'une grande beauté et la troupe d'Opéra du Capitole chante des extraits de l'opéra "Les Femmes de Médée". Les grandes scènes de cette production sont en français et en anglais.

Le rôle du chef arabe est tenu par Valentino, le jeune artiste dont la renommée mondiale a été créée par les "Quatre Chevaliers de l'Apocalypse". Cet artiste est unique. Agnès Ayres, joue le rôle de la jeune anglaise qui visite l'Orient, et est enlevée par le chef Cheik. Elle illustre l'amour sauvage et évolue dans des magnifiques panoramas orientaux.

Le ballet du Capitole exécute des danses orientales d'une grande beauté et la troupe d'Opéra du Capitole chante des extraits de l'opéra "Les Femmes de Médée". Les grandes scènes de cette production sont en français et en anglais.

Le rôle du chef arabe est tenu par Valentino, le jeune artiste dont la renommée mondiale a été créée par les "Quatre Chevaliers de l'Apocalypse". Cet artiste est unique. Agnès Ayres, joue le rôle de la jeune anglaise qui visite l'Orient, et est enlevée par le chef Cheik. Elle illustre l'amour sauvage et évolue dans des magnifiques panoramas orientaux.

Le ballet du Capitole exécute des danses orientales d'une grande beauté et la troupe d'Opéra du Capitole chante des extraits de l'opéra "Les Femmes de Médée". Les grandes scènes de cette production sont en français et en anglais.

Le rôle du chef arabe est tenu par Valentino, le jeune artiste dont la renommée mondiale a été créée par les "Quatre Chevaliers de l'Apocalypse". Cet artiste est unique. Agnès Ayres, joue le rôle de la jeune anglaise qui visite l'Orient, et est enlevée par le chef Cheik. Elle illustre l'amour sauvage et évolue dans des magnifiques panoramas orientaux.

Le ballet du Capitole exécute des danses orientales d'une grande beauté et la troupe d'Opéra du Capitole chante des extraits de l'opéra "Les Femmes de Médée". Les grandes scènes de cette production sont en français et en anglais.

Le rôle du chef arabe est tenu par Valentino, le jeune artiste dont la renommée mondiale a été créée par les "Quatre Chevaliers de l'Apocalypse". Cet artiste est unique. Agnès Ayres, joue le rôle de la jeune anglaise qui visite l'Orient, et est enlevée par le chef Cheik. Elle illustre l'amour sauvage et évolue dans des magnifiques panoramas orientaux.

Le ballet du Capitole exécute des danses orientales d'une grande beauté et la troupe d'Opéra du Capitole chante des extraits de l'opéra "Les Femmes de Médée". Les grandes scènes de cette production sont en français et en anglais.

Le rôle du chef arabe est tenu par Valentino, le jeune artiste dont la renommée mondiale a été créée par les "Quatre Chevaliers de l'Apocalypse". Cet artiste est unique. Agnès Ayres, joue le rôle de la jeune anglaise qui visite l'Orient, et est enlevée par le chef Cheik. Elle illustre l'amour sauvage et évolue dans des magnifiques panoramas orientaux.

Le ballet du Capitole exécute des danses orientales d'une grande beauté et la troupe d'Opéra du Capitole chante des extraits de l'opéra "Les Femmes de Médée". Les grandes scènes de cette production sont en français et en anglais.

Le rôle du chef arabe est tenu par Valentino, le jeune artiste dont la renommée mondiale a été créée par les "Quatre Chevaliers de l'Apocalypse". Cet artiste est unique. Agnès Ayres, joue le rôle de la jeune anglaise qui visite l'Orient, et est enlevée par le chef Cheik. Elle illustre l'amour sauvage et évolue dans des magnifiques panoramas orientaux.

Le ballet du Capitole exécute des danses orientales d'une grande beauté et la troupe d'Opéra du Capitole chante des extraits de l'opéra "Les Femmes de Médée". Les grandes scènes de cette production sont en français et en anglais.

Le rôle du chef arabe est tenu par Valentino, le jeune artiste dont la renommée mondiale a été créée par les "Quatre Chevaliers de l'Apocalypse". Cet artiste est unique. Agnès Ayres, joue le rôle de la jeune anglaise qui visite l'Orient, et est enlevée par le chef Cheik. Elle illustre l'amour sauvage et évolue dans des magnifiques panoramas orientaux.

DECOUVERTE D'UN NOUVEAU TRAITEMENT POUR LE RHUME

Une compagnie, capitalisée à un million de dollars, va lancer dans le monde civilisé cette nouvelle découverte scientifique.

DES RESULTATS PRESQUE MAGIQUES

Des expériences et des essais complets démontrent, hors de conteste, les mérites absolus de la nouvelle prescription.

Aucune découverte médicale n'a, en ces dernières années, créé un intérêt aussi vif et soulevé autant de discussions que n'en a causées l'annonce récente qu'une médecine américaine avait découvert un nouveau spécifique pour le rhume, remarquablement efficace.

La nouvelle découverte, ou pour parler plus exactement, la nouvelle prescription a été perfectionnée par le docteur J. W. Smathers, un médecin et pharmacien américain ayant trente ans d'expérience. Cette prescription représente des semaines et des mois d'études attentives et de recherches de laboratoire. On dit que le nouveau médicament a des effets presque magiques. On dit que la première dose suffit, en général, à faire cesser les pires tendances à éternuer et à tousser et que la deuxième ou troisième dose arrête net le progrès du pire rhume. Ses effets sont immédiats et une heureuse sensation de soulagement remplace aussitôt la sensation de lassitude générale et de dépression.

Les parties volatiles de la solution imprègnent la membrane muqueuse de l'intérieur du nez, de la bouche et de la gorge et même pénètrent profondément dans les voies respiratoires. La tête se dégage, la difficulté de respirer est atténuée et le malade ressent une sensation de bien-être.

Après que des expériences et des essais complets eurent démontré hors de conteste le mérite absolu de la nouvelle prescription, le docteur Smathers n'éproua aucune difficulté à assurer le concours financier illimité nécessaire à son lancement sur le marché. Une compagnie capitalisée à un million de dollars, composée d'hommes d'affaires de grande valeur, fut aussitôt constituée. C'est

203-1 y

Les frères Weaver, qui se nomment "Les voyageurs de l'Arkansas" ont un rhume typique de la vie rurale, dans lequel ils ont intercalé des fantaisies musicales d'un genre nouveau.

"A Study in Pep" avec Pearson, Newport et Pearson, est un mélange de danses acrobatiques avec accompagnement de piano.

Bert Walton, un comédien excentrique et personnel amusé son public avec un monologue intitulé "Who'll be the next to cry over you?"

Le trio Andrieu, danseurs souples et élégants pouvant exécuter toute une série de danses nouvelles; et le couple Olms, acrobates habiles, complètent la distribution du programme.

LA "HIS MAJESTY"

Sir Harry Lauder, le grand chansonnier, écossais, rend visite au "His Majesty", cette semaine. Il ne sera à l'affiche que jusqu'à mercredi.

Hier soir, le théâtre de la rue Guy était rempli. Les applaudissements n'ont pas manqué.

Sir Harry Lauder avait fait précéder son programme de trois numéros de vaudeville intéressants. Mlle Gascoigne a chanté, d'une voix des plus agréables, quelques chansons écossaises. Elle a été rappelée. Cette fille possède un organe superbe.

Les deux comédiens Ritchie ont déclenché le fou rire de l'auditoire avec leurs bicyclettes.

Le pianiste persan (Kharum), méritait plus qu'une mention. C'est un virtuose d'une habileté consommée.

Sir Harry Lauder est un chansonnier d'une verve et d'un comique irrésistibles. Il chante en costume. Chaque chanson qu'il exécute est mimée. Mentionnons "I know a lassie", "Home o' mine" et la délicieuse ballade écossaise "There is somebody waiting for me".

L'auditoire était enthousiaste et visiblement composé de compatriotes de Harry Lauder. Ses récits comiques, ses gesticulations, ses jeux de physionomie ont été applaudis à outrance.

Fait remarquable, hier soir, chantaient en même temps, dans deux parties de la ville deux représentants de la chanson anglaise, et de la chanson française. Lucien Boyer qui incarne la verve gauloise du Parisien moqueur, et Harry Lauder qui exécutait des chansons du folklore écossais.

Sir Harry Lauder mérite d'être entendu. C'est un chansonnier d'un genre spécial.

L'intrigue est un peu trop enchevêtrée. Le drame est intéressant tout de même comme tous les drames policiers et plait au public peut-être par le fait qu'il ne donne pas le plus beau rôle à la police. C'est étrange comme on a souvent au théâtre un faible pour les malfaiteurs.

HEATRE ORPHEUM

"Kick In", que l'on joue à l'Orpheum, comme son titre l'indique, peut faire croire à une pièce comique, peut-être un drame des plus émouvants. Il s'agit d'un vol de collier de diamants. L'auteur du crime poursuivi et blessé par les policiers se réfugie chez un ami où il exprime bienôt. L'ami qui a déjà eu lui-même des démêlés avec la justice est à cause de cela soupçonné et toute l'intrigue se déroule autour de cette accusation. Lucien Boyer qui incarne la verve gauloise du Parisien moqueur, et Harry Lauder qui exécutait des chansons du folklore écossais.

Sir Harry Lauder mérite d'être entendu. C'est un chansonnier d'un genre spécial.

L'intrigue est un peu trop enchevêtrée. Le drame est intéressant tout de même comme tous les drames policiers et plait au public peut-être par le fait qu'il ne donne pas le plus beau rôle à la police. C'est étrange comme on a souvent au théâtre un faible pour les malfaiteurs.

HEATRE ORPHEUM

"Kick In", que l'on joue à l'Orpheum, comme son titre l'indique, peut faire croire à une pièce comique, peut-être un drame des plus émouvants. Il s'agit d'un vol de collier de diamants. L'auteur du crime poursuivi et blessé par les policiers se réfugie chez un ami où il exprime bienôt. L'ami qui a déjà eu lui-même des démêlés avec la justice est à cause de cela soupçonné et toute l'intrigue se déroule autour de cette accusation. Lucien Boyer qui incarne la verve gauloise du Parisien moqueur, et Harry Lauder qui exécutait des chansons du folklore écossais.

Sir Harry Lauder mérite d'être entendu. C'est un chansonnier d'un genre spécial.

L'intrigue est un peu trop enchevêtrée. Le drame est intéressant tout de même comme tous les drames policiers et plait au public peut-être par le fait qu'il ne donne pas le plus beau rôle à la police. C'est étrange comme on a souvent au théâtre un faible pour les malfaiteurs.

ainsi que le nouveau médicament que l'on appelle Asprolox, sera mis sur le marché dans tous les pays civilisés.

Parlant de sa nouvelle découverte, le docteur Smathers la déclare: "Des que je commençai à étudier la médecine, je compris qu'une méthode plus efficace de traiter les rhumes et les affections similaires que celle habituellement prescrites, manquait à l'humanité.

"Le malheur, c'est que la plupart des gens ont, jusqu'ici, traité les symptômes et non les causes du mal. La plupart des gens, de nos jours, lorsqu'ils ont un rhume, prennent simplement de l'aspirine ou un dérivé quelconque du goudron. L'aspirine et toutes les autres drogues ne guérissent jamais un rhume. Il soulage et atténue momentanément les symptômes. D'autres prennent des doses nauséabondes de quinine et de violents purgatifs qui mettent à ce point l'organisme à l'envers que le traitement est pire que le mal. D'autres encore, se bornent à prendre tout simplement des remèdes pour la toux.

"Ma nouvelle prescription, l'Asprolox, est un traitement combiné qui agit comme un antipyrétique qui réduit la fièvre; comme un expectorant qui détache les humeurs, soulage la congestion et arrête la toux; comme un laxatif qui dégage les intestins et comme un antiseptique qui retarde le développement des germes et prévient la propagation de l'infection.

"L'Asprolox est délicieux, il est exquis à prendre et ne produit aucun effet désagréable par la suite. Les petits enfants eux-mêmes en prennent avec enthousiasme et il produit sur les jeunes et les vieux les mêmes résultats heureux.

"Ce qui ont pris de l'Asprolox éprouvent de la difficulté à exprimer l'étonnante sensation de soulagement qu'ils ressentent. La tête se dégage

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Le verdict des jurés est maintenu par le tribunal. — \$14,580.21 pour dommages. — Le montant devra être remboursé. — En Cour de Pratique.

Séant hier après-midi en Cour Supérieure, l'honorable juge Surveur a maintenu avec un verdict de \$14,580.21 pour dommages, le verdict rendu par un jury de jurés condamnant la Cie des Tramways de Montréal à payer à M. Phéarand, de cette ville, une somme de \$14,580.21 pour dommages.

Il s'agissait, dans cette affaire, d'une réclamation au montant de \$10,635.40 faite par M. Beauvais qui dans sa déclaration alléguait en substance les faits suivants :

Le 1er décembre 1920, vers 7 heures du soir, le demandeur, le demandeur cheminait sur le chemin Ste-Catherine, avec ses deux autos, dont l'une remorquait l'autre.

Quand la côte nord de la rue était complètement obstruée par les travaux de réparation et de réparation que la défenderesse effectuait à cet endroit, le demandeur dut circuler sur la voie de la défenderesse, du côté gauche.

A un moment donné, il dut s'arrêter et qu'une autre voiture vint à passer et descendant de la sienne, il aida au chauffeur à faire un passage, ce à quoi il réussit.

Le demandeur allait prendre place de nouveau dans sa propre voiture pour la mettre en marche et continuer sa route, lorsqu'un tramway appartenant à la défenderesse survint avec une grande rapidité. Il s'ensuivit une violente collision entre les deux véhicules, les deux voitures du demandeur furent complètement mises en pièces.

Le demandeur ajoutait que la voiture qui était le plus à la vue du gardien-moteur qui contrôlait le tramway possédait plusieurs feux allumés et qu'il était impossible à quiconque aurait jeté les yeux droit devant lui de ne pas les voir.

Il attribue donc la collision à la faute, imprudence et négligence de la défenderesse par ses employés.

La défenderesse, vu les travaux effectués sur la côte nord du chemin Ste-Catherine, à l'endroit de l'accident, devait s'attendre, ajoutait le demandeur, à ce que des automobiles ou d'autres véhicules circulent sur sa voie, du côté sud.

De plus, elle a négligé d'enlever la voie temporaire qui obstruait la côte nord du chemin, bien que depuis quelques jours elle ait terminé ses travaux.

Le demandeur conclut donc qu'il était en droit de réclamer de la défenderesse, à titre de dommages, une somme de \$14,580.21.

La défenderesse contestait cette action et présentait un plaidoyer dans lequel, niant d'abord toutes les alléguations contenues dans la déclaration du demandeur, elle ajoutait que l'accident auquel il est fait allusion dans la déclaration doit plutôt être attribué à la faute, négligence et imprudence de ce chauffeur, qui, contrairement aux lois et au mépris du plus élémentaire bon sens, laissa sa voiture au milieu de la voie, obstruant ainsi tout le chemin et empêchant toute circulation.

La défenderesse alléguait encore qu'elle n'avait pas le gardien-moteur qui avait chargé du tramway, sur lequel, à l'exception de la déclaration du demandeur, elle ajoutait que l'accident auquel il est fait allusion dans la déclaration doit plutôt être attribué à la faute, négligence et imprudence de ce chauffeur, qui, contrairement aux lois et au mépris du plus élémentaire bon sens, laissa sa voiture au milieu de la voie, obstruant ainsi tout le chemin et empêchant toute circulation.

La défenderesse alléguait encore qu'elle n'avait pas le gardien-moteur qui avait chargé du tramway, sur lequel, à l'exception de la déclaration du demandeur, elle ajoutait que l'accident auquel il est fait allusion dans la déclaration doit plutôt être attribué à la faute, négligence et imprudence de ce chauffeur, qui, contrairement aux lois et au mépris du plus élémentaire bon sens, laissa sa voiture au milieu de la voie, obstruant ainsi tout le chemin et empêchant toute circulation.

La défenderesse alléguait encore qu'elle n'avait pas le gardien-moteur qui avait chargé du tramway, sur lequel, à l'exception de la déclaration du demandeur, elle ajoutait que l'accident auquel il est fait allusion dans la déclaration doit plutôt être attribué à la faute, négligence et imprudence de ce chauffeur, qui, contrairement aux lois et au mépris du plus élémentaire bon sens, laissa sa voiture au milieu de la voie, obstruant ainsi tout le chemin et empêchant toute circulation.

La défenderesse alléguait encore qu'elle n'avait pas le gardien-moteur qui avait chargé du tramway, sur lequel, à l'exception de la déclaration du demandeur, elle ajoutait que l'accident auquel il est fait allusion dans la déclaration doit plutôt être attribué à la faute, négligence et imprudence de ce chauffeur, qui, contrairement aux lois et au mépris du plus élémentaire bon sens, laissa sa voiture au milieu de la voie, obstruant ainsi tout le chemin et empêchant toute circulation.

La défenderesse alléguait encore qu'elle n'avait pas le gardien-moteur qui avait chargé du tramway, sur lequel, à l'exception de la déclaration du demandeur, elle ajoutait que l'accident auquel il est fait allusion dans la déclaration doit plutôt être attribué à la faute, négligence et imprudence de ce chauffeur, qui, contrairement aux lois et au mépris du plus élémentaire bon sens, laissa sa voiture au milieu de la voie, obstruant ainsi tout le chemin et empêchant toute circulation.

La défenderesse alléguait encore qu'elle n'avait pas le gardien-moteur qui avait chargé du tramway, sur lequel, à l'exception de la déclaration du demandeur, elle ajoutait que l'accident auquel il est fait allusion dans la déclaration doit plutôt être attribué à la faute, négligence et imprudence de ce chauffeur, qui, contrairement aux lois et au mépris du plus élémentaire bon sens, laissa sa voiture au milieu de la voie, obstruant ainsi tout le chemin et empêchant toute circulation.

La défenderesse alléguait encore qu'elle n'avait pas le gardien-moteur qui avait chargé du tramway, sur lequel, à l'exception de la déclaration du demandeur, elle ajoutait que l'accident auquel il est fait allusion dans la déclaration doit plutôt être attribué à la faute, négligence et imprudence de ce chauffeur, qui, contrairement aux lois et au mépris du plus élémentaire bon sens, laissa sa voiture au milieu de la voie, obstruant ainsi tout le chemin et empêchant toute circulation.

La défenderesse alléguait encore qu'elle n'avait pas le gardien-moteur qui avait chargé du tramway, sur lequel, à l'exception de la déclaration du demandeur, elle ajoutait que l'accident auquel il est fait allusion dans la déclaration doit plutôt être attribué à la faute, négligence et imprudence de ce chauffeur, qui, contrairement aux lois et au mépris du plus élémentaire bon sens, laissa sa voiture au milieu de la voie, obstruant ainsi tout le chemin et empêchant toute circulation.

La défenderesse alléguait encore qu'elle n'avait pas le gardien-moteur qui avait chargé du tramway, sur lequel, à l'exception de la déclaration du demandeur, elle ajoutait que l'accident auquel il est fait allusion dans la déclaration doit plutôt être attribué à la faute, négligence et imprudence de ce chauffeur, qui, contrairement aux lois et au mépris du plus élémentaire bon sens, laissa sa voiture au milieu de la voie, obstruant ainsi tout le chemin et empêchant toute circulation.

La défenderesse alléguait encore qu'elle n'avait pas le gardien-moteur qui avait chargé du tramway, sur lequel, à l'exception de la déclaration du demandeur, elle ajoutait que l'accident auquel il est fait allusion dans la déclaration doit plutôt être attribué à la faute, négligence et imprudence de ce chauffeur, qui, contrairement aux lois et au mépris du plus élémentaire bon sens, laissa sa voiture au milieu de la voie, obstruant ainsi tout le chemin et empêchant toute circulation.

La défenderesse alléguait encore qu'elle n'avait pas le gardien-moteur qui avait chargé du tramway, sur lequel, à l'exception de la déclaration du demandeur, elle ajoutait que l'accident auquel il est fait allusion dans la déclaration doit plutôt être attribué à la faute, négligence et imprudence de ce chauffeur, qui, contrairement aux lois et au mépris du plus élémentaire bon sens, laissa sa voiture au milieu de la voie, obstruant ainsi tout le chemin et empêchant toute circulation.

La défenderesse alléguait encore qu'elle n'avait pas le gardien-moteur qui avait chargé du tramway, sur lequel, à l'exception de la déclaration du demandeur, elle ajoutait que l'accident auquel il est fait allusion dans la déclaration doit plutôt être attribué à la faute, négligence et imprudence de ce chauffeur, qui, contrairement aux lois et au mépris du plus élémentaire bon sens, laissa sa voiture au milieu de la voie, obstruant ainsi tout le chemin et empêchant toute circulation.

soit d'une façon dérogatoire à l'honneur et à la dignité de la profession, et en plus, le conseil déclare que comme question de fait ledit Alban Germain, c. r., n'a pas fait usage de l'expression, "c'est du sang de cochon, sang d'Anglais", ni d'aucune parole pouvant d'aucune façon, créer l'impression d'une analogie entre du sang de cochon et du sang d'Anglais. (Signé) Gordon W. MacDougall, bâtonnier.

(Signé) F. P. Brail, Secrétaire. Vraie copie. F. P. Brail, secrétaire du Barreau de Montréal.

COUR SUPERIEURE

DIVISION DE PRATIQUE

28 novembre 1921. Président: Hon. juge Bruneau. Jugements rendus dans les causes suivantes:

J. B. Bissonnette vs P. Charland. Jugement suivant desistement du demandeur.

Camille Bourdon vs J. A. Guay. Jugement pour \$140.

Maître Kelly vs Ernest Lecclair et al. Jugement pour demande.

James Devlin vs Albert Carter Johnston et défendeur. Requête Motion du demandeur pour amener requête; accordée.

M. Rosenblatt vs M. Kikby et al. Motion du demandeur pour permission de forcer le défendeur; accordée, sans frais.

Hervé Ferland vs Koram Bonssad. Motion du demandeur pour ouvrir les portes du domicile du défendeur; accordée.

Joseph Henri Robert, requérant. Requête pour être nommé commissaire de la Cour Supérieure pour le district de Montréal; accordée.

A. T. Smith, requérant. Requête pour être nommé commissaire de la Cour Supérieure pour le district de Montréal; accordée.

Dame Hélène de Ladurantaye vs Max Cohen et G. W. Parent, adjudicataire. Motion de la défenderesse pour déposer \$1,000; accordée.

Armand Lavigne vs Azarie Perusse alias Gagnon. Motion du défendeur pour être relevé du défaut de plaider; accordée en part défendeur, payant 24 heures de délai pour plaider.

E. Roy Clarke vs J. A. Trudel et al. Exception dilatoire; accordée; 10 jours de délai, dépens à suivre.

Dame C. Brabant vs Ludger Mantha. Requête pour autoriser à signer acte; accordée.

Laurent Lumber Co. vs Mlle L. E. P. Thurston. Motion de la défenderesse pour réclamation d'instance; motion accordée quant aux frais.

H. O. Huot Coal Co. vs L. Gervais et al. Motion du défendeur Gervais pour détails; accordée; 5 jours de délai, dépens à suivre.

Dame Ida Lifkovich vs Alex. Silvestro. Preuve insuffisante. — Juge Martineau.

O. Latour vs R. A. Gernie. Jugement ordonnant séparation de corps. — Juge Surveur.

J. L. Patenaude vs O. Robitaille. Jugement pour \$2,016.29. — Juge Surveur.

Dame Marie Anne D'Ailleboust et vir vs J. B. D'Ailleboust. Inscription en droit du défendeur; inscription en droit; dépens réservés. — Juge Martineau.

W. H. Spencer et Co. Limited, en liquidation, et Walter H. Spencer, requérant. Assemblée des créanciers. Gordon et Scott nommés liquidateurs et G. H. Rainville nommé inspecteur. — Juge Martineau.

Salvatore Isaw vs Usher H. K. Lomeir et al. Motion du demandeur pour appeler certains défendeurs par les journaux; accordée.

Dame M. L. Martin vs Dame Ag. Dagenais et vir. Motion des défendeurs pour réclamation d'instance; accordée, avec dépens.

J. Bruce Payne, limitée vs B. Bernstein. Règle Nisi déclarée absolue.

K. Kosky vs H. J. Furrman. Motion du défendeur pour être relevée de la forclusion; accordée, dépens à suivre.

W. Myerson vs M. Green et C. Hanes et al. T. S. et J. O. Bonnier, opposant et demandeur, contestant. Motion du demandeur contestant pour étendre délai pour rapport de la commission, accordée; dépens à suivre.

D. Hervé Roy, requérant. Requête pour être nommé commissaire de la Cour Supérieure pour le district de Montréal; accordée.

Charles Bérard vs Ernest Archambault. Motion du demandeur pour mode de signification; accordée.

E. Fréchette vs Geo. Proulx. Motion du défendeur pour détails; accordée quant au paragraphe 7, 6 jours de délai; dépens à suivre.

L'ELECTION MUNICIPALE A LACHINE

Hier après-midi, à 2 heures, a eu lieu la nomination des candidats à la mairie et à l'échevinage pour l'élection municipale de la ville de Lachine. L'assemblée fut très enthousiaste.

A la mairie, le maire actuel M. Wilfrid E. Ranger, a pour adversaire l'ex-maire Thésaurier. La lutte entre ces deux candidats sera, dit-on, très contestée.

Voici les noms des candidats en présence:

Siege No 4 : MM. Jos. Rouleau, échevin, et L. Gaston.

Siege No 5 : MM. Albert Méthayer dit St-Onge et René Requin, prof.

Siege No 6 : MM. Robt. Massie, échevin, et Wm. Johnson.

Siege No 7 : MM. Alfred Chapman, échevin et Wm. Dickson.

Pour le siege No 8, un profit a été servi à M. St-Onge.

La campagne fédérale à Lachine est aussi active. Le comité de M. D. A. Lafontaine, est continuellement rempli d'électeurs très enthousiastes.

La division qui régit dans le parti conservateur et la grande popularité dont jouit M. Lafontaine procurent à ce dernier une de ses plus belles victoires.

MALLES POUR L'EUROPE

Une dépêche de lettres pour le Royaume-Uni pour être expédiée par le SS. "Lapland" qui quittera New-York le 3 décembre sera fermée au bureau de poste central, Montréal, à 5.00 p.m. le 2 décembre.

Une dépêche de lettres pour le Royaume-Uni, pour être expédiée par le SS. "Adriatic" qui quittera New-York le 30 novembre, sera fermée au bureau de poste central, Montréal, à 5.00 p.m. le 29 novembre.

La lutte dans Argenteuil

Lac Seize-les, 28. — Dimanche après la messe, une assemblée a été tenue par le candidat libéral, M. McGibbon; ont adressé la parole, M. A.

LA CAMPAGNE POLITIQUE

A TRAVERS LA PROVINCE

Les électorales de Vaudreuil ont tenu des assemblées à St-Polycarpe et à Coteau Junction. — M. Gustave Boyer a dévoilé les piroquettes de M. Pharand qui a été hué. — M. N. K. Laflamme poursuit sa campagne activement dans Drummond-Arthabaska. — Succès continus de M. McGibbon dans Argenteuil.

(Dépêche spéciale)

St-Polycarpe, 28. — Une grande assemblée spéciale pour les dames a été tenue ici, dimanche, sous la présidence de Mesdames J. R. Oumet et J. A. Francoeur. Au-delà de quatre cents dames et demoiselles étaient présentes. Le maire, M. Oumet, ouvrit l'assemblée, remercia et félicita les dames d'être venues en si grand nombre entendre les orateurs libéraux. Il donna quelques conseils sur la manière de voter et laissa la parole à Mlle G. Boyer, de Montréal, orateur féminin.

Mlle Boyer fit un vigoureux plaidoyer en faveur du vote de la femme; elle dit que, aujourd'hui, ce droit était accordé, celle-ci devait s'en servir avec autant d'autorité que les hommes; des abstenus, des hésitations, de la part de la femme, surtout de celles qui ont à cœur la victoire du parti libéral, un crime.

Une critique que fit l'orateur du gouvernement Borden-Meighen, des lois néfastes qu'il a fait voter par son cabinet servile, causa une forte impression sur l'auditoire. Mlle Boyer fut très applaudie lorsqu'elle reprit son siège.

M. Albert Allard, l'orateur suivant, assura l'auditoire attentif, que leur "orateur" candidat libéral, M. Gustave Boyer, se tenait donné à un député franc, loyal, qui a eu tout jours à cœur l'intérêt de ses commettants. La nombreuse assistance à cette assemblée me donna la preuve que le député sortant de Vaudreuil-Soulanges sera de nouveau élu et par une forte majorité.

M. Allard fit une comparaison des gouvernements Laurier - Borden-Meighen; il fit voir les situations respectives de ce pays sous ces deux gouvernements; l'un libérale, toute de prospérité; l'autre conservatrice, toute de capillages, de lois néfastes qui ont conduit le pays à deux doigts de la banqueroute.

L'orateur mit en garde les électorales de Vaudreuil-Soulanges contre les candidats dits "indépendants". Ce sont des candidats du gouvernement Meighen, camouflés pour la circonstance. L'orateur termine en demandant aux dames de bien voter et de voter toutes. M. Allard assure une majorité considérable pour M. Gustave Boyer, le 6 décembre prochain.

Assemblée pour les dames dans Vaudreuil

Coteau Junction, 28. — Une grande assemblée pour les dames a été tenue dimanche soir, ici, sous la présidence de Mme G. Montpetit. Mlle G. Boyer, de Montréal, nous a fait un discours qui a été très applaudi. Elle a fait une critique du gouvernement Borden-Meighen et des conséquences néfastes de ce gouvernement pour le pays.

L'orateur suivant a été M. Hector Perrier, président de l'Association de la Jeunesse Libérale de Montréal; il fit un rapide exposé du programme libéral, démontrant que seul le parti libéral pourrait tirer le pays de la situation presque sans issue dans laquelle il est plongé. M. Perrier a parlé aussi du sous-amendement Barrett et met en garde les électorales de Vaudreuil-Soulanges contre tout libéralisme de la part du candidat Meigheniste de Berthier, quand il évoque la vénération de sir Wilfrid Laurier.

M. Perrier demandant à son auditoire de repudier franchement tout candidat qui ne se défend pas, un candidat qui ne se présente sous ses couleurs, ne peut avoir la confiance des électeurs. L'orateur fut vivement applaudi.

M. Albert Allard termina la série des discours; il s'appliqua à démontrer que le député sortant de Vaudreuil-Soulanges, M. Pharand, avait été un bon député; il rappelle aux électorales que lors de l'époque néfaste de la conscription, M. Boyer fut toujours à la disposition de ses commettants, faisant l'impossible pour leur rendre service. Des mères de familles du comté ne pourront oublier de sitôt le dévouement de leur député. M. Allard demande aux dames de ne pas hésiter à faire usage de leur droit de vote, pour la plus grande victoire du parti libéral; il termina en faisant un bel éloge de M. McGibbon, le candidat libéral de Berthier, quand il évoque la vénération de sir Wilfrid Laurier.

Tous les orateurs furent vivement applaudis et tout fait présager un beau succès pour le député sortant, M. Gustave Boyer.

Succès continus de M. N. K. Laflamme, C.R.

Victoriaville, 28. — Le candidat libéral dans Drummond-Arthabaska, M. N. K. Laflamme, c. r., continue sa campagne active.

Samedi à Victoriaville, une grande assemblée a été tenue, devant un auditoire de 500 personnes; ont adressé la parole, MM. J. W. Pilon, Omer LeGrand, avocats de Montréal et M. Charles Cabana, c. r., de Sherbrooke. Les orateurs libéraux ont tous été écoutés avec attention.

Dimanche, après la messe, à Tingwick, MM. John Walsh et J. W. Pilon, ont adressé la parole. Tout fait augurer un beau succès pour le candidat libéral. Dans l'après-midi, M. Omer LeGrand a adressé la parole à St-Rosaire.

A Victoriaville, dans l'après-midi, il a été tenu une grande assemblée pour les dames; celles-ci étaient au nombre de plusieurs centaines dans la salle de l'hôtel de ville. Ont adressé la parole: MM. Emile Marcotte, Omer LeGrand, Charles Cabana et J. W. Pilon; ce fut un grand succès pour les orateurs.

Le soir, à 8 heures, la foule des électorales envahissait de nouveau la salle de l'hôtel de ville; ils étaient plus de 800.

Les orateurs suivants ont parlé: MM. Charles Cabana, Emile Marcotte, et J. W. Pilon; un grand enthousiasme a cessé de régner au cours de cette assemblée, où ont été discutées les principales questions politiques.

La lutte dans Argenteuil

Lac Seize-les, 28. — Dimanche après la messe, une assemblée a été tenue par le candidat libéral, M. McGibbon; ont adressé la parole, M. A.

Le soir, à 8 heures, la foule des électorales envahissait de nouveau la salle de l'hôtel de ville; ils étaient plus de 800.

Les orateurs suivants ont parlé: MM. Charles Cabana, Emile Marcotte, et J. W. Pilon; un grand enthousiasme a cessé de régner au cours de cette assemblée, où ont été discutées les principales questions politiques.

La lutte dans Argenteuil

Lac Seize-les, 28. — Dimanche après la messe, une assemblée a été tenue par le candidat libéral, M. McGibbon; ont adressé la parole, M. A.

Le soir, à 8 heures, la foule des électorales envahissait de nouveau la salle de l'hôtel de ville; ils étaient plus de 800.

Les orateurs suivants ont parlé: MM. Charles Cabana, Emile Marcotte, et J. W. Pilon; un grand enthousiasme a cessé de régner au cours de cette assemblée, où ont été discutées les principales questions politiques.

La lutte dans Argenteuil

Lac Seize-les, 28. — Dimanche après la messe, une assemblée a été tenue par le candidat libéral, M. McGibbon; ont adressé la parole, M. A.

Le soir, à 8 heures, la foule des électorales envahissait de nouveau la salle de l'hôtel de ville; ils étaient plus de 800.

Les orateurs suivants ont parlé: MM. Charles Cabana, Emile Marcotte, et J. W. Pilon; un grand enthousiasme a cessé de régner au cours de cette assemblée, où ont été discutées les principales questions politiques.

La lutte dans Argenteuil

Lac Seize-les, 28. — Dimanche après la messe, une assemblée a été tenue par le candidat libéral, M. McGibbon; ont adressé la parole, M. A.

Le soir, à 8 heures, la foule des électorales envahissait de nouveau la salle de l'hôtel de ville; ils étaient plus de 800.

Les orateurs suivants ont parlé: MM. Charles Cabana, Emile Marcotte, et J. W. Pilon; un grand enthousiasme a cessé de régner au cours de cette assemblée, où ont été discutées les principales questions politiques.

La lutte dans Argenteuil

Lac Seize-les, 28. — Dimanche après la messe, une assemblée a été tenue par le candidat libéral, M. McGibbon; ont adressé la parole, M. A.

Le soir, à 8 heures, la foule des électorales envahissait de nouveau la salle de l'hôtel de ville; ils étaient plus de 800.

Les orateurs suivants ont parlé: MM. Charles Cabana, Emile Marcotte, et J. W. Pilon; un grand enthousiasme a cessé de régner au cours de cette assemblée, où ont été discutées les principales questions politiques.

La lutte dans Argenteuil

Lac Seize-les, 28. — Dimanche après la messe, une assemblée a été tenue par le candidat libéral, M. McGibbon; ont adressé la parole, M. A.

Le soir, à 8 heures, la foule des électorales envahissait de nouveau la salle de l'hôtel de ville; ils étaient plus de 800.

Les orateurs suivants ont parlé: MM. Charles Cabana, Emile Marcotte, et J. W. Pilon; un grand enthousiasme a cessé de régner au cours de cette assemblée, où ont été discutées les principales questions politiques.

La lutte dans Argenteuil

Lac Seize-les, 28. — Dimanche après la messe, une assemblée a été tenue par le candidat libéral, M. McGibbon; ont adressé la parole, M. A.

Le soir, à 8 heures, la foule des électorales envahissait de nouveau la salle de l'hôtel de ville; ils étaient plus de 800.

Les orateurs suivants ont parlé: MM. Charles Cabana, Emile Marcotte, et J. W. Pilon; un grand enthousiasme a cessé de régner au cours de cette assemblée, où ont été discutées les principales questions politiques.

La lutte dans Argenteuil

Lac Seize-les, 28. — Dimanche après la messe, une assemblée a été tenue par le candidat libéral, M. McGibbon; ont adressé la parole, M. A.

Le soir, à 8 heures, la foule des électorales envahissait de nouveau la salle de l'hôtel de ville; ils étaient plus de 800.

Les orateurs suivants ont parlé: MM. Charles Cabana, Emile Marcotte, et J. W. Pilon; un grand enthousiasme a cessé de régner au cours de cette assemblée, où ont été discutées les principales questions politiques.

La lutte dans Argenteuil

Lac Seize-les, 28. — Dimanche après la messe, une assemblée a été tenue par le candidat libéral, M. McGibbon; ont adressé la parole, M. A.

Le soir, à 8 heures, la foule des électorales envahissait de nouveau la salle de l'hôtel de ville; ils étaient plus de 800.

Les orateurs suivants ont parlé: MM. Charles Cabana, Emile Marcotte, et J. W. Pilon; un grand enthousiasme a cessé de régner au cours de cette assemblée, où ont été discutées les principales questions politiques.

La lutte dans Argenteuil

Lac Seize-les, 28. — Dimanche après la messe, une assemblée a été tenue par le candidat libéral, M. McGibbon; ont adressé la parole, M. A.

Le soir, à 8 heures, la foule des électorales envahissait de nouveau la salle de l'hôtel de ville; ils étaient plus de 800.

Les orateurs suivants ont parlé: MM. Charles Cabana, Emile Marcotte, et J. W. Pilon; un grand enthousiasme a cessé de régner au cours de cette assemblée, où ont été discutées les principales questions politiques.

La lutte dans Argenteuil

Lac Seize-les, 28. — Dimanche après la messe, une assemblée a été tenue par le candidat libéral, M. McGibbon; ont adressé la parole, M. A.

Le soir, à 8 heures, la foule des électorales envahissait de nouveau la salle de l'hôtel de ville; ils étaient plus de 800.

Les orateurs suivants ont parlé: MM. Charles Cabana, Emile Marcotte, et J. W. Pilon; un grand enthousiasme a cessé de régner au cours de cette assemblée, où ont été discutées les principales questions politiques.

La lutte dans Argenteuil

Lac Seize-les, 28. — Dimanche après la messe, une assemblée a été tenue par le candidat libéral, M. McGibbon; ont adressé la parole, M. A.

Le soir, à 8 heures, la foule des électorales envahissait de nouveau la salle de l'hôtel de ville; ils étaient plus de 800.

Les orateurs suivants ont parlé: MM. Charles Cabana, Emile Marcotte, et J. W. Pilon; un grand enthousiasme a cessé de régner au cours de cette assemblée, où ont été discutées les principales questions politiques.

La lutte dans Argenteuil

Lac Seize-les,

LES COMITES DES CANDIDATS LIBERAUX

WESTMOUNT-ST-HENRI
PAUL MERCIER 1996 Notre-Dame O Westmount 306

4124 Ste-Catherine O.	875
1351 Notre-Dame	Victoria 209
SAINT-ANTOINE	
HON. W. G. MITCHELL	
395 Guy	Uptown 416
	" 418
(Dames)	" 415
1195 St-Jacques	Uptown 417
	" 757
607 Notre-Dame O	Main 281
ST-LAURENT-ST-GEORGES	
HERBERT MARLER	
354 Bleury	Plateau 46
274 McGill	Uptown 419
	" 419
746 Boulevard St-Laurent	Plateau 290
SAINT-JACQUES	
FERNAND RINFRET	
Angle Beaudry et Ste-Catherine	Est 204
Entrée, 300 Beaudry	Est 203
LAURIER-OUTREMONT	
SIR LOMER GOVIN	
109 Laurier Ouest	St-Louis 145
1650 St-Laurent	St-Louis 329

2766 St-Laurent Calumet 892
Dames : Ecole Lajoie, angle Lajoie et Bloomfield et Bloomfield
Rockland 3591
Club Excelsior, Côte-des-Neiges.
MAISONNEUVE
258 Lasalle Lasalle 3707
JACQUES-CARTIER
Angle 8ème Avenue et
Notre-Dame Lachine 398
SAINT-DENIS

Dr A. DENIS	1212 Boyer	St-Louis 3710 Calumet 2811
GEORGE-ETIENNE CARTIER		
S. W. JACOBS	27 Prince-Arthur 132 Rachel	Plateau 2791 St-Louis 4117
SAINTE-MARIE		
Dr H. DESLAURIERS	980 Ste-Catherine E. Club Liberal Lemieux	Est 3730

		(Angie Fulium et Larontaine).	
E. C. ST-PERE		HOCHELAGA	
	7 Brebeuf		St-Louis 4222
	1239 Papineau		7913
	Club Liberal Chénier		Lasalle 2186
	305 Stadacona.		
	1621 Ontario.		
	2120 rue Ontario-est.		
J. C. WALSH		SAINT-ANNE	
	Square Gallery		Main 3696-3639
	Wellington et St-Patrice		Victoria 261

602 Wellington.

res semées en 1920, pour 1921, et
0,635 acres, superficie effectivement
labourée. L'étendue emblavée cet
tonne représente une augmentation
50,200 acres ou 6 pour cent sur cel-

BANQUE D'HOCHELAGA

AVIS est par les présentes des

habitués l'an dernier et de 121 765 pour les 17 pour cent sur la surface moyenne. Dans Ontario, les emblavures couvrent 790 200 acres, contre 738 400 l'an dernier, soit une augmentation de 8 pour cent. Dans l'Alberta, les emblavures sont tombées de 38 800 à 36 100 acres, ou 7 pour cent. Dans la Colombie-Britannique, les 16 100 acres ensemencés constituent une augmentation de 8 pour cent sur les 14 900 acres

En dernier. La condition du bûle
 s'applique à la date du 31 octobre est
 quelle ci-dessous en pourcentage de
 moyenne décennale, le pourcentage
 correspondants des 1920 étant placés
 entre parenthèses : Canada 102
 (12) ; Ontario 102 (102) ; Alberta 87
 (92) ; Colombie-Britannique 91 (104).
 Les travaux des terres destinées à por-

les récoltes de l'anrochain se sont
emplis d'une manière satisfaisan-
dans l'ile du Prince Edouard on a
84 pour cent de ces labours, au
Nouvelle-Ecosse 56, contre 57; au
Nouveau-Brunswick 51, contre 69;
au Québec 65 contre 88; dans l'On-
tario 77 contre 73; au Manitoba 83
contre 83; dans la Saskatchewan 32
contre 45; dans l'Alberta 41 contre 29

de la Colombie-Britannique 54
de 65. Pour l'ensemble du Canada
la proportion des labours atteint 67
pour cent au lieu de 71 pour cent l'an
dernier.

de l'Ouest Canadien et de la Côte du
Pacifique.

Pour tous amples renseignements,
s'adresser au Bureau du fret et de la vi-
le, No 230, rue St-Jacques. 203-1.

NOUVELLES DES CHEMINS

PACIFIQUE CANADIEN

DE FER

MONTREAL-QUEBEC

Min de fer National du Canada—
Grand-Tronc

Des billets pour voyager entre Mont-
real et Québec sur le Chemin de fer
National du Canada ou le Grand-
Tronc, seront acceptés entre ces deux
points.

Service direct entre Montréal et
Hamilton.

En général, les hommes d'affaires
aiment à voyager par le Pacifique
Canadien parce qu'ils sont assurés
d'un bon service. Les trains directs à
travers Montréal et Hamilton, sans chan-
gement, en sont un bon exemple. Ce
service, dans les deux directions, est
quotidien, sauf le samedi. Voici l'hor-
aire des trains :

Vers l'Est		Vers l'Ouest	
Départ de Montréal, gare Bonaventure	Départ de Montréal, gare Windsor		
2.00 a.m.	à 10.30 p.m.		
Arrivée à Toronto, gare de la rue	Arrivée à Toronto, gare de la rue		
Yonge, à 8.00 a.m.	Yonge, à 8.00 a.m.		
Arrivée à Hamilton, Ont., gare d'	Arrivée à Hamilton, Ont., gare d'		
chemin de fer du T. H. and B., à 9.00	chemin de fer du T. H. and B., à 9.00		
a.m.	a.m.		

Vers l'Est

Départ de Hamilton, Ont., gare de T. H. and B. à 8.00 p.m.

Départ de Toronto, gare de la rue Yonge, à 9.45 p.m.

Arrivée à Montréal, gare Windsor à 7.20 a.m. 203 1-g

Demande d'appel

art de Québec, gare du Palais:
2.01 (midi), tous les jours, diman-
ches inclus, via Le Pont et Richmond,
venant à Montréal à 6.50 p.m.; 1.00
tous les jours, dimanche excep-
tant le Pont et Drummondville,
venant à Montréal, à 7.00 p.m.;
7.00 p.m. tous les jours, de Québec,
le traversier et Lévis, arrivant à

tré à 7.49 p.m. à 1.30 p.m. via
ont et Richmond, arrivant à Mont-
à 7.05 a.m.

Les wagons-à-lits aux trains de 11.30
de Montréal et de Québec sont à
à 11.30 a.m. Les deux trains se
à Montréal ou à Québec à 10.00 p.m. et
rent être occupés jusqu'à 8.00 a.m.
Wagons-café-aux trains de
à 11.30 a.m. de Montréal et 1.00 p.m.
Québec. Wagons-salons à tous les

La demande a été faite au nom de
L'Association des Marchands de grain
du nord-ouest et les compagnies asso-
ciées et la United Grain Growers, Li-
mited. La demande était combattue
au nom du ministre de la Justice et
de la commission.

Les appelants ont dit que leur de-
mande n'était qu'une mesure de pro-
tection, qu'ils croyaient avoir droit d'y avoir

196-21-24-29 g

Le chemin de fer National du Canada-Grand Tronc, annonce que le 28 novembre sera le dernier pour la réception du fret expédiant dans l'Ouest du Canada et les ports sur la côte du Pacifique par route des Lacs et la voie ferrée.

Le service que donne le Chemin de fer National-Grand-Tronc par voie d'eau est excellent. Des trains de fret

Lord Douglas est le fils du huitième marquis de Queensbury. Il est né le 22 octobre 1870. Il a publié plusieurs volumes et des poèmes.

Les prochaines réunions libérales

L'HON. W. G. MITCHELL AU THEATRE "FAIRYLAND," CE SOIR.
L'honorable W. G. Mitchell, candidat libéral dans la division Saint-Antoine, tiendra une grande assemblée ce soir au théâtre "Fairyland", 475 rue Notre-Dame, Ouest, près la rue des Inspecteurs.
Le candidat sera accompagné des honorables sénateur J. P. B. Casgrain, J. L. Perron, M. Fernand Rinfret, candidat libéral dans la division Saint-Jacques, des lieutenants-colonels E. M. Renouf et H. R. Lordly, et autres.

DANS JACQUES-CARTIER, CE SOIR

Le candidat libéral dans Jacques-Cartier, M. D. A. Lafortune, C.R., tiendra une assemblée à 8 h. p.m., à l'angle de la rue St-Louis et de la 10e Avenue.

Le candidat sera accompagné de M. H. Champagne et d'autres orateurs.
A St-Laurent, ce soir, à 8 hrs, M. D. A. Lafortune, C.R., tiendra une grande assemblée pour les dames dans la salle de l'école Beaudet. Le candidat sera accompagné de Mme J. Chalus et de M. Gustave Marin, avocat.

DANS SAINT-JACQUES, CE SOIR

Ce soir, à 8.15 hrs, M. Fernand Rinfret, le candidat libéral, tiendra une assemblée dans la partie nord de la division, à la SALLE BRAULT, 571 Berri. Il sera accompagné de MM. Irénée Vautrin, M.P.P., Trépanier, Ernest Bertrand et Emile Massicotte.

GRANDE ASSEMBLEE CE SOIR A L'ECOLE SOUART

Ce soir, à 8 heures précises, à la salle de l'école Souart, angle des rues Lafontaine et Papineau, aura lieu le grand ralliement libéral en faveur du Dr Hermas Deslauriers, candidat officiel du parti libéral dans la division Ste-Marie.

Le candidat sera accompagné de l'honorable Rod. Lemieux, du sénateur J. P. B. Casgrain, de M. Amédée Monet, M.P.P., de M. Joseph Gauthier, président de l'Union Internationale des Typos, de M. Adhémar Tremblay, de M. J.-A. Francoeur, et de plusieurs autres orateurs distingués.

Les dames sont aussi cordialement invitées à assister à une réunion spéciale qui aura lieu à la salle du Club Libéral Lemieux, angle Lafontaine et Fullum, ce soir, à 8 hrs. Le candidat et plusieurs orateurs adresseront la parole.

DANS HOCHELAGA, MERCREDI

Le candidat libéral dans la division Hochelaga, tiendra mercredi soir une grande assemblée pour ses électeurs dans la salle de l'école Baril, à 8 hrs p.m. M. E. C. St-Père sera accompagné des orateurs suivants: MM. Amédée Monet, M.P.P., Irénée Vautrin, M. P.P., Gustave Marin, avocat, Omer Legrand, avocat, J. W. Pilon, avocat, Cléophas Durocher, ouvrier, Albert Allard, Bruno Bouvrette, ouvrier.

DANS CHATEAUGUAY-HUNTINGDON, CE SOIR

Le candidat libéral dans Châteauguay-Huntingdon, M. James A. Robb, tiendra une assemblée à Ste-Philomène, ce soir. Il sera accompagné de M. Omer Legrand, avocat.

DANS CHAMBLY-VERCHERES, AUJOURD'HUI

A St-Amable, à 3 hrs, p.m., précises, le candidat libéral dans Chamblly-Vercheres, M. Joseph Archambault, C.R., tiendra une grande assemblée pour les électeurs de sa division; il sera accompagné de plusieurs orateurs distingués.

M. CLEMENT ROBITAILLE A ROSEMONT, CE SOIR

M. Clément Robitaille, candidat libéral dans la division Maisonneuve, tiendra une grande assemblée, à Rosemont, ce soir, à 8 heures. Il sera accompagné de MM. C. A. Wilson, ex-député de Laval, Walter Reid, M.P.P., C. Aréand, orateur ouvrier, B. Bouvrette, orateur ouvrier, ainsi que de Mme Brodeur et de quelques orateurs de langue anglaise.

Mercredi soir, le 30, M. Robitaille adressera la parole à Tremblayville, dans la grande salle de l'école, et à Pointe-aux-Trembles, dans la salle municipale. A ce dernier endroit, le candidat libéral sera accompagné du maire Prieur, de MM. Joseph Jean, avocat, J. C. V. Roy, notaire, et de quelques autres orateurs.

M. J. E. PREVOST ET L'HON. ATHANASE DAVID A TERREBONNE

M. Jules Edouard Prevost, candidat libéral dans le comté de Terrebonne, tiendra une grande assemblée à Terrebonne, demain soir. Le candidat sera accompagné de l'honorable Athanase David, secrétaire provincial.

M. Prevost invite M. Fautoux à venir faire la discussion à cette assemblée qui aura lieu, à 8 heures, à la salle municipale.
Dimanche prochain, des assemblées auront lieu à St-Jovite, après la grand-messe et à St-Faustin, dans l'après-midi à 3 heures. Ces deux assemblées seront contradictoires.

DANS TERREBONNE, DEMAIN

Le candidat libéral dans le comté de Terrebonne, M. J. E. Prevost, tiendra une grande assemblée mercredi, le 30 courant à Terrebonne, à 8 h. p.m. Le candidat sera accompagné de l'hon. Athanase David et autres.

M. Prevost invite le candidat du gouvernement, l'hon. André Fautoux et ses amis à cette assemblée.

VAUDREUIL-SOULANGES

Voici la liste des assemblées convoquées par M. Gustave Boyer, le candidat libéral :

- 1er Déc. — Jeudi, St-Lazare, 2 h. p.m.
 - 2 Déc. — Vendredi, Ste-Marthe, 2 h. p.m.; vendredi soir, à St-Rédempteur, 7.30 h.
 - 4 Déc. — Dimanche, St-Télesphore, 2 h. p.m.
- A chacune de ces assemblées, les adversaires de M. Boyer sont respectueusement invités.

LE DR H. DESLAURIERS ECRASERA LES AFFIDES DE M. MEIGHEN

Les deux magnifiques assemblées qu'il a tenues hier soir démontrent qu'il remportera une écrasante majorité sur ses deux adversaires. — Eloquents discours par le candidat libéral, MM. Jos. Demers, candidat libéral dans St-Jean-Iberville, J.-A. Francoeur, l'échevin Honoré Emond et plusieurs autres.

Parmi tous les porte-étendards du parti libéral qui bruyent aujourd'hui les suffrages de leurs concitoyens, dans leur comté respectif, il n'en est certes pas de plus populaire, de plus aimé, de plus respecté et de plus acclamé que le Dr H. Deslauriers, le distingué candidat libéral dans la division Ste-Marie.

Hier soir encore, le Dr Deslauriers ajoutait aux nombreux succès qu'il a remportés depuis le début de sa campagne, deux brillantes assemblées, alors qu'accompagné de ses distingués orateurs, il adressait la parole à deux endroits, dans sa division, où des centaines de personnes sont allées l'applaudir et lui donner une nouvelle et magnifique preuve d'estime et de sympathie.

La vaste salle du Club Libéral-Lemieux était remplie à son comble, lorsqu'accompagné de M. Joseph Demers, candidat libéral dans St-Jean-Iberville, de M. Cléophas Durocher, du notaire Raoul Laporte, de M. l'échevin Honoré Emond, de M. J. A. Francoeur et de plusieurs autres, M. le Dr Deslauriers fit son apparition pour prendre ensuite place à la tribune où se trouvait déjà le président de la soirée, M. François-Xavier Choquet, l'un des plus vifs et des plus respectables citoyens de la division Ste-Marie.

Etant forcé de se rendre à une autre assemblée très enthousiaste tenue dans la salle Acaraz où il avait convoqué l'élément anglais de sa division, le Dr Deslauriers ouvrit lui-même l'Assemblée en prononçant comme

LE COMITE CENTRAL LIBERAL

Tous ceux qui voudront obtenir des renseignements au sujet de la campagne électorale pourront s'adresser au Comité Central Libéral, au No 73 rue Saint-Jacques.

Le service téléphonique est comme suit:
Gérant, Main 2409.
Informations, Main 2423.
Orateurs, Main 2520.

LES RECETTES DES COQUELICOTS

La somme de \$80,000 sera versée à la Ligue des Enfants de France

\$90,000 AU CANADA

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Ottawa, 28. — Plus de \$80,000 seront versés à la Ligue des Enfants de France des recettes réalisées par la vente des coquelicots, le jour de l'anniversaire de l'armistice. La nouvelle a été annoncée ce matin par le secrétaire de l'Association des Vétérans. La somme de \$90,000 sera répartie entre les différentes sections de l'Association pour distribution aux victimes du conflit durant l'hiver. Cette somme ne pourra être dépensée d'autre part.

Le succès de la vente peut se mesurer par le fait que plus de \$1,000,000 de coquelicots ont été vendus, ainsi que près de 100,000 francs de recettes provenant de la vente des couronnes se totalisent à \$5,000.

Les coquelicots furent achetés par l'Association à six cents l'unité. Ce fut à peu près le seul débours. Le commandement fédéral de l'Association a défrayé toutes les autres dépenses. Les coquelicots furent achetés par le bord des chemins de fer.

Les rapports des différentes provinces bien qu'incomplètes démontrent que différentes organisations ont coopéré à faire de la vente un succès.

L'HON. M. A. TASCHEREAU A MONTREAL

L'hon. M. Taschereau, premier ministre de la Province, sera aux bureaux du gouvernement, aujourd'hui.

M. JOSEPH DEMERS

Monsieur Joseph Demers, candidat libéral dans le comté de St-Jean-Iberville, a adressé la parole à deux endroits, hier soir, à Montréal. Il est allé prêter le concours de sa parole à une réunion du Dr H. Deslauriers, dans Sainte-Marie, et à une réunion de M. Paul Mercier, candidat libéral dans la division Westmount-St-Henri.

Monsieur Demers adressera également la parole, le 30 courant, dans le comté de Russell, et le 1er décembre prochain, à Magog, comté de Stanstead.

VOYAGE D'ETUDES DU DR G. R. DE COTRET

Le Docteur Gaston René de Cotret, médecin de la Maternité Catholique (Sœurs de Miséricorde) est parti samedi dernier, pour Paris, où il va faire des études de spécialité en obstétrique et en gynécologie.

Le Docteur Gaston René de Cotret a été interne à l'hôpital Notre-Dame pendant huit années, dont quatre comme interne en chef. Depuis plus d'un an il est à la Maternité où il remplit les fonctions de démonstrateur en obstétrique.

Le Docteur passera au moins un an à Paris; puis il visitera les principaux hôpitaux des grandes villes de l'Europe.

A L'ALLIANCE FRANÇAISE

M. Charles Bertrand, député de la Seine, président de la Fédération Internationale des Anciens Combattants, donnera une grande soirée au Royal Victoria College, rue Sherbrooke ouest, jeudi, le premier décembre, à 8 heures p.m. Il traitera le sujet suivant: "Les combattants interalliés et les temps nouveaux".

Bois incendié

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Yarmouth, N.E., 28. — Une quantité de bois évaluée à \$10,000 a été détruite par un incendie aujourd'hui à Héctanooga, à 40 milles d'ici.

L'agent trouve la boisson délicateuse

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Ste-Catherine, Ontario, 28. — La découverte d'un alambic, jeudi soir, a fait rentrer dans les caisses de la province \$2,100, cet après-midi. G. Salonia a été condamné à une amende de \$400 pour exploiter un alambic et à une autre amende de \$800 pour infraction à la loi de tempérance. La même amende a été imposée à Rosario Calitoni ainsi qu'une autre amende de \$100 pour avoir été trouvé en possession d'un fusil.

"C'est la meilleure boisson que j'aie goûtée depuis longtemps", a déclaré le sergent Michel O'Leary, devant le tribunal.

LE GOUVERNEMENT A BESOIN DE TOUTE SA FORCE AUX INDES

(Cable de la Presse Associée)
Londres, 28. — Le correspondant de l'Agence Reuters à Delhi télégraphie que lord Reading, vice-roi et gouverneur-général des Indes, en réponse à une députation d'indes, a dit que les récentes élections avaient rendu impuissant l'exercice de toute la force du gouvernement dans le but de faire respecter la loi et de maintenir l'ordre. Il a promis toute la protection à tous les citoyens paisibles.

LE SEUL REGIME QUI RETABLIRA L'EQUILIBRE DANS NOS FINANCES

C'est de ne dépenser que suivant nos revenus, déclare sir Lomer Gouin, hier soir, devant une enthousiaste et nombreuse assemblée. — Le parti libéral règlera le problème des chemins de fer sans créer de monopole.

La salle Lajoie, qui a donné asile à plus de 1500 personnes, hier soir, ne suffisait pas à contenir toute la foule qui était venue pour entendre et applaudir sir Lomer Gouin, candidat libéral dans la division Laurier-Outremont.

La réunion, qui a été tenue par le candidat libéral, a été l'une des plus enthousiastes qu'aient été tenues dans la division depuis le commencement de la présente campagne électorale.

Sir Lomer Gouin était accompagné des orateurs suivants: Mme A. N. Brodeur, M. C. A. Wilson, C.R., ex-M.P., l'échevin John P. Dixon, M. J. A. Patterson et P. R. du Tremblay, député sortant de charge de Laurier-Outremont. Le Dr Ernest Poulin, M. P., était également sur l'estrade et proposa un vote de remerciements aux présidents, MM. Gagnon et Allan.

Mme Brodeur a été fort applaudie de l'assistance. Elle a prononcé un discours très intéressant dans lequel elle a surtout démontré aux femmes l'importance qu'il y avait pour elles d'aller voter, le 6 décembre prochain, car les femmes contribueraient dans une très grande mesure à assurer l'avenir du pays en nous donnant un gouvernement dans l'administration de nos affaires. Mme Brodeur, parlant de la paternité du suffrage féminin, déclare qu'elle laisse aux toriers le mérite de leurs infamies de 1917 alors qu'ils n'accordaient le droit de vote qu'à une petite partie des femmes. Mais ce sont des administrations libérales comme celles de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba qui ont

les premières donné l'exemple; et c'est par la lutte que les libéraux ont fait sur le parquet de la Chambre que le gouvernement conservateur a été forcé d'accorder aux femmes le même privilège qui est accordé aux hommes et qu'elles avaient bien gagné parce qu'elles font face aux mêmes obligations. M. Meighen a demandé d'oublier le passé, mais les femmes ne peuvent le faire et elles se serviront de leur nouvelle prérogative pour le démontrer le 6 décembre prochain.

A la fin de son discours, Mme Brodeur a reçu une magnifique gerbe de fleurs qui lui a été présentée par une gentille fillette aux applaudissements de l'assistance.

Sir Lomer Gouin a parlé en français et en anglais, analysant éloquentement trois de nos plus grands problèmes, celui de la politique tarifaire du pays, la dette nationale et le problème dominant tous les autres, celui des chemins de fer.

Il est dit tout d'abord heureux d'adresser la parole devant une assemblée si nombreuse et si enthousiaste. Si les électeurs se présentent en aussi grand nombre pour aller voter, le 6 décembre prochain, il n'est pas inutile de leur conseiller de se rendre à bonne heure aux polls, car ils se rendront plus aisément à cette salle insuffisante à contenir toute la foule. Ce témoignage d'estime lui donne confiance pour le résultat du scrutin.

Sir Lomer parle du développement et de l'embellissement de la cité d'Outremont et il se dit fier, devant cette transformation, d'être le candidat de la Saskatchewan, du Manitoba qui ont

des millions de profits, mais en deux ans seulement le gouvernement américain avait réussi à leur faire accuser d'énormes déficits. N'est-ce pas éloquent? Oh! sans doute, la révolution n'est pas bonne nulle part. Il faudra examiner attentivement toute la question avant que de décider quoi que ce soit. Le gouvernement actuel a le temps de la faire. Bien loin de liquider la situation, il a autané comme autant gravé le contribuable d'un nouveau fardeau. A-t-il reçu des millions? Qu'en est-il résulté? Demain, le gouvernement actuel en demanderait de nouveau, s'il n'était pas fou de dire qu'il en aura la chance.

M. Walsh s'est adressé en terminant plus particulièrement aux soldats de retour, à leur veuve ou à leurs orphelins. Le soldat a sauvé le pays, c'est lui qui, arrêta le conflit, suspendu en même temps les énormes frais de guerre et cependant l'argent qu'on leur refusa aujourd'hui, le gouvernement n'aurait-il pas eu à le rembourser si le soldat n'était été là pour suspendre la guerre? Qu'est-ce donc que les soldats de retour peuvent encore attendre du gouvernement actuel, a demandé M. Walsh. Comme il avait eu le temps de déterminer le tarif, comme il avait eu le temps de liquider notre situation ferroviaire, il avait eu le temps de soulager la misère des soldats de retour, mais il ne l'a pas fait. Je vous assure, a dit M. Walsh, que je me ferai l'écho de vos demandes, aux Communes, et de demander qu'on les aie avant toute autre mesure.

M. Walsh a fini de dire en réclamant des pouvoirs la place au soleil pour chacun. Il condamne un gouvernement qui s'assure les privilèges spéciaux sur l'individu et se rallie à la politique libérale équitable et progressive. Wilfrid Laurier.

M. J. C. Walsh, C.R., candidat libéral dans Ste-Anne, touche à la question économique et sociale. — Le tarif Meighen destiné à le protéger et quelques individus. — Le soulagement du soldat de retour.

M. J. C. Walsh, C.R., candidat libéral dans la division Ste-Anne, a tenu deux assemblées, hier soir. Il a parlé notamment devant une salle comble, au Football Club de Verdun. L'auditoire comprenait un grand nombre de femmes et jeunes filles. Les auditeurs ont maintes fois acclamé l'orateur.

M. Walsh a principalement touché à la misère qui, faute d'un gouvernement responsable et bienfaissant et réformé populaire, étreint aujourd'hui toute la population canadienne. M. Walsh promet de donner au soulagement des maux du peuple, au soulagement en particulier des soldats de retour ses soins les plus dévoués.

L'Assemblée était présidée par M. Cunningham. M. Walsh a été le principal orateur. Il a traité, d'abord, de la question sociale, qu'il désire résoudre en s'inspirant des principes chrétiens. Il promet d'en demander le respect, s'il arrive que ces principes soient prévalus en Chambre des Communes, et on prétend que nous allons donner le Grand-Trou au Pacifique Canadien? Mais le Pacifique veut-il de ce que le Canada lui-même ne peut soutenir? M. Walsh affirme rien de la nationalisation. Mais il rappelle l'exemple des Etats-Unis, s'emparant durant la guerre des réseaux ferroviaires et les opérant à perte considérable. Durant quarante années, dit M. Walsh, ces chemins de fer ont rapporté aux compagnies particulières

des millions de profits, mais en deux ans seulement le gouvernement américain avait réussi à leur faire accuser d'énormes déficits. N'est-ce pas éloquent? Oh! sans doute, la révolution n'est pas bonne nulle part. Il faudra examiner attentivement toute la question avant que de décider quoi que ce soit. Le gouvernement actuel a le temps de la faire. Bien loin de liquider la situation, il a autané comme autant gravé le contribuable d'un nouveau fardeau. A-t-il reçu des millions? Qu'en est-il résulté? Demain, le gouvernement actuel en demanderait de nouveau, s'il n'était pas fou de dire qu'il en aura la chance.

M. Walsh s'est adressé en terminant plus particulièrement aux soldats de retour, à leur veuve ou à leurs orphelins. Le soldat a sauvé le pays, c'est lui qui, arrêta le conflit, suspendu en même temps les énormes frais de guerre et cependant l'argent qu'on leur refusa aujourd'hui, le gouvernement n'aurait-il pas eu à le rembourser si le soldat n'était été là pour suspendre la guerre? Qu'est-ce donc que les soldats de retour peuvent encore attendre du gouvernement actuel, a demandé M. Walsh. Comme il avait eu le temps de déterminer le tarif, comme il avait eu le temps de liquider notre situation ferroviaire, il avait eu le temps de soulager la misère des soldats de retour, mais il ne l'a pas fait. Je vous assure, a dit M. Walsh, que je me ferai l'écho de vos demandes, aux Communes, et de demander qu'on les aie avant toute autre mesure.

M. Walsh a fini de dire en réclamant des pouvoirs la place au soleil pour chacun. Il condamne un gouvernement qui s'assure les privilèges spéciaux sur l'individu et se rallie à la politique libérale équitable et progressive. Wilfrid Laurier.

LE SUFFRAGE FEMININ S'ALLIE A LA CANDIDATURE DE M. ST-PERE

Huit cents électrices du Parc Frontenac applaudissent le candidat libéral dans Hochelaga. — Un vote entier sera donné au parti libéral.

Les dames électrices du Parc Frontenac dans le comté d'Hochelaga, ont répondu, hier soir, au nombre d'environ 800 à l'Assemblée convoquée par le candidat libéral, M. E. C. St-Père.

Cette assemblée était présidée par Madame Lortie, et pendant deux heures les électrices écoutèrent attentivement les discours des orateurs.

M. Marquette fut le premier orateur. L'attaque virement l'administration Meighen et démontra avec force arguments que le gouvernement néfaste de l'Unionisme est en train de nous conduire à la ruine.

M. E. C. St-Père fut très applaudi lorsqu'il se leva pour adresser la parole. Après avoir remercié les dames pour leur intérêt pour la cause libérale, M. St-Père fit une revue très détaillée de ce qui s'est passé depuis 1896 et réfuta preuves en mains certaines accusations portées contre le parti libéral.

Il est évident que les dames du Parc Frontenac n'ont pas oublié la conscription, car il a suffi de mentionner cette loi inique pour soulever des protestations contre M. Meighen et ses satellites.

M. Bouvrette vint attaquer à son tour l'administration actuelle et prouva que le gouvernement Laurier fut toujours l'ami des ouvriers.

M. l'avocat André Laliberté termina la série des discours en prouvant que M. Meighen et ses sbires doivent être chassés d'Ottawa.

M. Aytte tenait une assemblée pour les messieurs à la salle de l'école du Parc Frontenac — même temps, mais l'assistance resta muette toute la soirée. C'est dire qu'elle attend l'Assemblée du candidat libéral qui aura lieu vendredi prochain pour s'exprimer.

M. St-Père parlera mercredi soir à l'école Baril, jeudi soir à la salle Lavoie, rue Mont-Royal et vendredi soir à l'Académie du Parc Frontenac. C'est un candidat à la fois populaire et très actif.

BEAUHARNOIS EST A TAILLER UNE BELLE VESTE AU GROS MONTY

Le candidat libéral, M. L.-J. Papineau est chaleureusement acclamé, hier soir, à Valleyfield. — Eloquents discours par le sénateur J. P. B. Casgrain et M. Achille Bergevin, M.P.P. — Le chanoine Simon proteste contre la façon dont la lutte est conduite dans le comté.

(Dépêche spéciale)
Valleyfield, 29. — Il est un candidat tory qui recevra, à la fin de la présente campagne électorale une dégoûtée bien en règle, il n'est aucun doute que ce sera le "gros" ministre Monty dans le comté de Beauharnois.

Par contre, le populaire candidat libéral, M. L.-J. Papineau continue victorieusement la série de ses assemblées, ajoutant, à chacune d'elles, un nouveau succès à ceux déjà nombreux qu'il a remportés depuis le début de sa campagne.

Ce soir, accompagné de M. le sénateur J. P. B. Casgrain et de M. Achille Bergevin, député de Beauharnois à la Législature, le candidat libéral a adressé la parole, ici, devant un très nombreux auditoire qui l'a chaleureusement applaudi.

M. Achille Bergevin fut le premier orateur de la soirée. Après avoir porté de vives attaques au gouvernement, il blâma tout particulièrement les ingénieurs qui, chargés par ce dernier d'inspecter le lit du fleuve St-Laurent, fin de se rendre compte des travaux de creusement rendus nécessaires pour les besoins de la navigation, ont recommandé simplement le creusage du fleuve sur la distance longeant les territoires américain et canadien.

Cette décision des ingénieurs démontre que l'on n'a pas voulu effectuer les mêmes travaux dans la partie du fleuve située dans notre province et où le St-Laurent coule au milieu de terres exclusivement canadiennes.

M. Bergevin dit que c'est lorsqu'il a vu l'appui de ses adversaires à Valleyfield, il y a quelques jours le groupe des variétés, affiliés de M. Monty, souleva presque une émeute et provoquèrent l'assistance, se portant même sur des vieillards, à des voies de fait graves qui nécessiteront le transport d'un citoyen bien respectable, M. Raymond, à l'hôpital à Montréal.

M. Bergevin traita aussi avec éloquence les questions de la conscription, du baillois etc., portant de graves accusations contre le gouvernement Meighen. Il fut fort applaudi.

Le sénateur Casgrain prononça à son tour un vigoureux discours dans lequel il discuta longuement toutes les principales questions politiques du jour, s'arrêtant surtout à démontrer que le gouvernement actuel a dévasté les chemins de fer sous le gouvernement Meighen.

Le gouvernement a contracté l'achat du Canadian Northern accumulant ainsi la dette nationale et l'augmentation de plus en plus de 650 millions.

Le sénateur Casgrain prouva que les provinces de l'Ouest ont été beaucoup plus favorisées que la nôtre au point de vue du développement des chemins de fer.

Le sénateur Casgrain prouva que les provinces de l'Ouest ont été beaucoup plus favorisées que la nôtre au point de vue du développement des chemins de fer.

Beauharnois, 28. — Plus de six cents personnes ont assisté à une très enthousiaste assemblée tenue sous la présidence de M. le maire Eugène Théoret, en faveur du candidat libéral, M. L.-J. Papineau.

Le principal orateur fut M. Daniel Sauriol, qui, dans une éloquentة et passionnée fil le procès de l'administration Meighen dont il énuméra et dénonça tous les scandales.

M. Philippe Brail, avocat, de Montréal, adressa aussi la parole.

LE MAGASIN MUNICIPAL DOIT SE DEBARRASSER DU SUPERFLU

Le comité exécutif trouve que l'emmagasinage est par trop considérable. — Le stock a été réduit de \$37,600. — Il faudra l'abaisser encore et vendre le superflu. — Achats de \$1,158,506 depuis mai.

Le comité exécutif demande au magasin municipal de diminuer son stock par trop considérable, semblant à M. Milord, girant du magasin, est prié d'indiquer au comité ce qu'il pourrait mettre en vente des articles ou marchandises qu'on possède actuellement en entrepôt. C'est qu'en vérité l'emmagasinage des marchandises est si grand qu'il n'y a plus de profit à acheter beaucoup à l'avance, à cause de la dépréciation et à cause du taux d'intérêt que la ville paie pour l'argent.

M. Milord a soumis au comité exécutif un rapport sommaire des opérations du magasin. Le montant approximatif du stock qu'il a présenté, en mai, s'élevait à \$478,610, tandis qu'un inventaire récent, le 1er mai dernier, a donné un stock de \$516,216, soit une réduction de \$37,606. Mais les achats du 1er mai à date ont été considérables. La valeur en est évaluée à \$1,158,506. Ce montant ajouté à \$516,216, valeur du stock en mai, le total s'élève à \$1,674,722, qu'on a abaissé à \$1,674,506, qu'on a abaissé à \$1,674,506 par suite de la vente aux enchères de marchandises d'un valeur de \$1,195,898. Car, on sait que le magasin municipal vend ses articles aux services, comme s'il était un établissement particulier. C'est à vrai dire la source presque exclusive de l'approvisionnement général des services municipaux.

L'avènement du nouveau régime municipal a fait croire à la suppression de l'organisme qui a la Commission administrative avait elle-même créé. Si l'on trouve outre l'emmagasinage actuel des marchandises, le comité exécutif lui-même est loin de songer à remettre aux services l'achat de leurs propres fournitures. On avait vu d'un bon oeil la suppression des "petits royaumes" du comté, mais on doute qu'il peut plus facilement contribuer les achats qui sont faits par le canal d'un seul service que ceux qui lui seraient recommandés par l'un et l'autre des fonctionnaires municipaux, qui dirigent un département quelconque. Mais les services ou ces employés supérieurs peuvent se rendre à tout bout de champ au magasin municipal pour y prendre ce qu'ils veulent acheter. Le comité exécutif a décidé, hier, de renforcer même l'obligation qu'on a précédemment de demander au magasin municipal tout ce dont on a besoin, en refusant aux postes l'outil nécessaire pour y réparer sur place les véhicules, automobiles ou autres. Le magasin possède tout un assortiment d'outils, est un magasin même que les industries comme les autres services devront demander à faire les réparations requises. Ces réparations se trouvent-on au reste assez fréquentes. Le comité va songer à ne prendre l'avenir à son service que des mécaniciens expérimentés, au lieu de simples chauffeurs.

Le procureur n'a pas fini de parler.

(Cable de la Presse Associée)
Versailles, 28. — Le spectre d'une guillotine planant dans la salle fabriquée par le tribunal de Versailles cet après-midi pendant que le procureur Godefroy résumait la déposition contre Henri Landru, accusé d'avoir fait périr dix femmes et un homme. Le procureur public fit un sombre tableau de l'horreur et de la dépravation de ces crimes, ce qui fit sortir des impressions mal contenues de la part de ses auditeurs.

Landru demeura impassible, il démentait les impressions de son regard froid et calculateur.

Le jury, d'abord impressionné, semblait perdre son intérêt et paraissait de plus en plus fatigué à mesure que le procureur avançait dans son réquisitoire qui dura quatre heures. Ce fut M. Godefroy qui décida de remettre à fin de son réquisitoire à demain. Ce fait retarde le verdict d'une journée.

C'est de 3 heures p.m. jusqu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale et politique, et de cette période, le journal du matin est le premier à vous en donner le détail.

Chas. C. de Lorimier

TEL. BELLE EST 1834
Place Neuvelles et Artiste
201 RUE SAINT-DENIS, MONTREAL
1715-A-VI Théâtre St-Denis
Spécialité: Tribunaux Crimes Funéraires

DECES
BERTRAND — A Hudson, le 28 courant, à l'âge de 37 ans, 2 mois, est déc